

Observatoire du vieillessement

Étude sur l'habitat des seniors

OCTOBRE 2014





Synthèse

En 2011, un projet de territoire signé par le Conseil général du Finistère et Brest métropole océane identifie, dans son volet Cohésion sociale, le vieillissement comme un thème d'action prioritaire.

En 2012, les deux collectivités sollicitent l'ADEUPa pour la mise en place d'une «observation du vieillissement de la population de Brest métropole océane». Le souhait est formulé d'une observation étendue à la population de plus de 60 ans, sans la restreindre au seul volet social et sanitaire mais d'inclure également des aspects «modes de vie» (habitat, déplacements, vie familiale et sociale...). Ce projet engagé en septembre 2012, s'inscrit pour une durée de 3 ans et prévoit la réalisation :

- d'un tableau de bord du vieillissement progressivement étoffé,
- d'une étude annuelle.

Le premier tableau bord a été publié en juin 2013.

En 2012, un premier comité technique a listé des propositions de thèmes d'étude ; le comité de pilotage a retenu le thème « habitat et lieux de vie ».

Cette étude est composée de 3 parties : une synthèse documentaire car la littérature sur l'habitat des seniors est foisonnante, une analyse quantitative et une enquête sociologique menée auprès de personnes ayant changé de logement après leur passage à la retraite. Voici la première d'entre elles.

Sommaire

01 Synthèse documentaire et expérimentations possibles . 4

Vivre à son domicile : un désir partagé	5
L'institutionnalisation de plus en plus médicalisée	8
Les solutions intermédiaires.....	10

02 Enquête qualitative sur le logement des personnes âgées 12

La vieillesse n'est qu'un mot	13
Déconstruire les catégories de la vieillesse	13
Une méthode qualitative : le récit de vie	13
Présentation des interviewés	14

PARTIE 1 : PORTRAITS 15

Retour à la case départ	15
La faute à pas de chance	16
« J'aurais préféré être veuve que divorcée »	17
Musique et coquillages	18
Vue du ciel.....	18
Seuls à deux.....	19
Cuisine indépendante.....	20
Sister's pacte	20
l' vaut pas une bolée d'cid'	21
Paris-Brest	22
Ficher le camp avant d'avoir à faire tout ça	22
« Je pense que je vais me plaire à Gouesnou »	23
« Je réfléchis toujours à long terme ».....	24
« Je ne comprends pas les gens qui s'ennuient »	24
Capitaine flamme	25
Une double résidence, entre ville et littoral	26
La petite maison dans la prairie	27
De quoi faire, si on le veut vraiment	28
« Les linceuls n'ont pas de poches ».....	29

PARTIE 2 : ANALYSE TRANSVERSALE 30

Nouveau logement, nouveau départ	30
De la mobilité résidentielle à la réorganisation de la vie personnelle et sociale	35
Niveau de satisfaction	40
Avenir résidentiel et mise en perspective.....	42
Conclusion	45

ANNEXE..... 46

03 Pistes d'action de l'étude habitat et vieillissement 48

Prévention, anticipation : favoriser l'adaptation des logements existants sans attendre la perte d'autonomie	49
Développer une offre en logements adaptables	49
Favoriser la mobilité résidentielle des seniors	50
Renforcer les partenariats et fédérer un maximum d'acteurs autour de la question du logement des seniors.....	50

01

Synthèse documentaire et solutions possibles

La thématique de l'habitat et des personnes âgées a fait l'objet de nombreuses études, enquêtes ou réflexions récentes. Des enquêtes réalisées à l'échelle nationale (Credoc) mais aussi finistérienne (Coderpa) ont permis une approche des demandes exprimées par les personnes âgées. Le premier volet de cette étude a pour objectif de mobiliser et d'approfondir la connaissance sans redondance avec ce qui existe déjà et utilise trois types de matériaux :

- Le porté à connaissance ou la réalisation d'un « état de l'art » qui s'impose sur un sujet où les analyses récentes sont aussi nombreuses, preuve de la prise de conscience de l'enjeu « habitat » pour la vie des individus et pour les finances publiques. Cette synthèse permet de faire ressortir les idées force et l'éventail des propositions émises dans ces travaux.
- Un bilan de la situation des communes de l'agglomération brestoise en matière d'adaptation des logements, de services au domicile et d'hébergement.
- L'identification de la palette des solutions intermédiaires, entre logement au domicile et entrée en institution, proposées actuellement dans l'agglomération brestoise ou des initiatives récentes encore à l'état de projets ou d'ébauches.

Anticiper le vieillissement de la population est un enjeu majeur pour Brest métropole océane puisque l'Insee prévoit 17 000 personnes supplémentaires d'au moins 60 ans en 2040, soit un total de 55 000 habitants (environ un quart de la population totale).

Le vieillissement de la population est un sujet difficile à aborder et qui suscite parfois un certain malaise : caractère anxiogène de la dépendance (tant pour la personne concernée que pour son entourage), nouveaux besoins en termes d'habitat, de transports ou de services à la personne, risque d'isolement... Les pouvoirs publics, tant au ni-

veau de l'État qu'à celui des collectivités territoriales, sont pourtant directement confrontés à cette tendance démographique.

Les plus de 60 ans souhaitent rester à leur domicile le plus longtemps possible. Mais il est nécessaire d'envisager le maintien à domicile sous certaines conditions : tout d'abord le logement doit être adapté au niveau de condition physique de son(ses) habitant(s). Ensuite, il doit être accessible pour ce(s) dernier(s).

Les politiques publiques ont développé depuis les années 1980 divers dispositifs

autour d'un axe principal : le maintien à domicile. Une solution qui a l'avantage de converger avec les attentes des seniors, mais qui sert principalement à réduire les dépenses publiques. Lorsque cette solution n'est plus possible, les personnes âgées doivent se tourner vers les établissements médicalisés. Pourtant, la demande des seniors n'est pas uniforme. Les acteurs de l'aménagement et de l'habitat commencent à imaginer de nouvelles palettes de solutions.

Vivre à son domicile : un désir partagé

Rester chez soi, un souhait largement partagé par les personnes de plus de 60 ans

Plus de 65 % des personnes interrogées par le CODERPA¹ souhaitent rester dans leur domicile. Le choix de rester « chez soi » est à relier aux facteurs psychologique qu'il sous-entend : c'est rester maître de son lieu de vie, recevoir qui on souhaite et aménager à son goût (montrer ainsi son individualité), contrairement à une chambre en EHPAD².

Le logement est également un lieu de mémoire des liens familiaux et personnels. Il s'agit souvent du domicile dans lequel on a vécu en couple, élevé ses enfants et gardé ses petits-enfants. « À mesure que la durée d'occupation dans le logement s'allonge, le coût psychologique du déménagement grandit³. Surtout, s'il s'agit d'un chez soi qui ne représente pas la vieillesse et la maladie, mais toute une vie active et affective.

Une part non négligeable des 60-70 ans profite du passage à la retraite pour élire domicile dans leur résidence secondaire.

Souvent, l'achat d'une « maison de campagne » s'inscrit dans une préparation à la retraite⁴. Il s'agit d'une mobilité de « confort » qui ne perturbe en rien l'ancrage territorial et la continuité des liens sociaux. Le choix d'une résidence secondaire permet de maintenir des relations préexistantes tout en restant dans un chez-soi déjà bien identifié.

La simple idée de devoir modifier ses habitudes, de changer de quartier, la fatigue liée au déménagement lui-même, les démarches administratives de changement de domicile sont autant d'éléments qui rebutent les personnes au changement de logement. La majeure partie des plus de 60 ans sont propriétaires, cela constitue un frein supplémentaire au déménagement (lourdeur de la démarche de mise en vente, notaires, etc.).

Le développement des services à la personne, largement encouragé par les politiques sociales contribue également au souhait de rester à son domicile.

Être chez soi paraît donc être la meilleure solution du point de vue des individus comme des collectivités tant que les tâches quotidiennes peuvent s'effectuer sans trop de difficultés. Le risque de chute est un facteur essentiel à prendre en compte. Il s'agit de la première cause d'hospitalisation des personnes âgées et

elles engendrent parfois un départ définitif en établissement médicalisé. Pour les personnes qui partent en EHPAD suite à une chute, cette rupture brutale peut créer un sentiment anxiogène. L'anticipation paraît être un facteur essentiel afin de réduire ce risque.

Au Danemark et en Finlande, les communes ont mis en place dès la fin des années 1990 des visites régulières (deux fois par an) chez les personnes de plus de 75 ans afin de repérer leurs besoins éventuels. Ce dispositif est en complète cohérence avec la politique de maintien à domicile. En France, un tel système pourrait être mis en place et faire l'objet d'un service civique.

Plus l'âge avance, plus la mobilité résidentielle décroît.

60 % des personnes de 70 à 80 ans occupent leur logement depuis plus de 25 ans. Le coût psychologique est un facteur important. Les principaux facteurs de mobilité résidentielle sont le passage à la retraite, le veuvage ou la séparation.

1- Comité départemental des retraités et des personnes âgées

2- Etablissement hospitalier pour Personnes âgées dépendantes

3- Virginie Christel. Trajectoires résidentielles des personnes âgées, in Données sociales – La société française. 2006

4- Ibid

Les communes rurales attirent principalement les personnes âgées de 60 à 70 ans tandis que les plus de 70 ans optent davantage pour les villes qui concentrent commerces et services. Selon le CODERPA, pour ceux qui envisagent éventuellement un déménagement, la première motivation serait la proximité des commerces, des services et des activités. Pour 45 % des personnes, le choix se porterait sur un appartement en location, plus petit, sans étage et demandant moins d'entretien qu'une maison. La part de propriétaires diminue avec l'avancée en âge : à partir de 70 ans le statut de locataire est préféré parmi les personnes qui envisagent un changement de domicile. La transmission du bien immobilier laisse place à une part non négligeable de « logés gratuitement » qui correspond aux usufruitiers et aux occupants en viager⁵.

Des logements qui doivent être adaptés

Tous les logements construits depuis le 1^{er} janvier 2007 doivent répondre aux normes handicapés (largeur des portes, ascenseur, ...) mais sont-ils adaptés aux personnes âgées ? La complexité de cette question réside dans la définition même de la notion « d'adapté ». Certaines normes d'accessibilités pour les personnes à mobilité réduite peuvent convenir aux seniors mais ne suffisent pas toujours. Les sanitaires notamment peuvent être conçus différemment selon la personne concernée (voir ses attentes individuelles).

L'adaptation du parc existant est nécessaire en plus de la construction de logements neufs. 9 000 seniors décèdent par an de chutes à domicile⁶, soit deux fois plus que les accidents de la route.

Les retraités sont très largement propriétaires de leur domicile, ce qui facilite le choix de travaux qui conviendront exactement à leurs besoins. Les locataires ne pouvant pas imposer les travaux d'adaptation du logement, il est donc plus délicat pour eux d'envisager de rester dans le même domicile si les propriétaires sont récalcitrants.

5- Ibid

6- Études foncières n° 164, juillet-août 2013, p 29

Il existe certaines initiatives comme le label « logement bleu » attribué aux logements sociaux qui ont bénéficié de travaux d'adaptation pour faciliter le maintien à domicile. Cependant, il est rare que les personnes âgées vivant déjà dans le parc social demandent à changer de logement : souvent elles occupent un grand logement depuis plusieurs dizaines d'années dont le loyer est moins élevé que si elles optent pour un logement plus petit au prix actuel. Certains bailleurs sociaux proposent de conserver le même prix au m². Cela incite les personnes âgées à déménager pour un logement plus adapté à leurs besoins et libère de grands appartements sociaux pour les familles (Cf : entretiens qualitatifs avec des bailleurs).

À Nantes, la mairie accompagne les personnes dans la préparation du déménagement (trouver un déménageur, prévenir l'administration du changement d'adresse, etc.). Ces missions pourraient être proposées dans le cadre d'un service civique et plus largement l'accompagnement des personnes âgées.

L'occupation du parc social par des personnes âgées n'est pas négligeable, principalement pour les personnes de plus de 80 ans (au Relecq-Kerhuon 16% des plus de 80 ans vivent dans un HLM). Les appartements dans le parc social ne sont a priori pas plus adaptés que dans le parc privé, étant donné qu'il s'agit des mêmes époques de construction (hors démarches et travaux engagés par les bailleurs).

“Quelques bailleurs sociaux ont également réalisé une « évaluation-diagnostic pour le maintien à domicile » afin d'améliorer les conditions de logement de leurs locataires âgés.”

Les personnes de plus de 65 ans représentent 7% des nouveaux entrants dans le parc social⁷. Il s'agit de personnes souhaitant accéder à un logement meilleur marché pour palier la baisse des revenus et trouvant des caractéristiques mieux adaptées comme la localisation. Ainsi, une centaine de demandes de logements sociaux émanent de personnes de plus de 60 ans

7- Habitat et vieillissement : vivre chez soi, mais vivre parmi les autres ! 17e rapport du Haut comité pour le logement des personnes défavorisées. Octobre 2012.

dans les communes de Brest métropole océane⁸.

Le prix pour l'adaptation du logement varie en fonction de la nature des travaux. En 2004, le mouvement PACT⁹ a réalisé une étude qui évalue le coût de 3 types d'adaptation du logement :

- Adaptation légère : 1 500 €
- Adaptation standard : 10 000 €
- Adaptation lourde : 30 000 - 40 000 €

L'ANAH¹⁰ estime à 2 millions le nombre de logements qui devraient être adaptés dont 830 000 appartenant à des propriétaires modestes. Cependant, les personnes âgées ont difficilement accès à l'emprunt malgré l'allongement de la durée de la vie¹¹. De ce fait, les inégalités socio-économiques sont accentuées par le processus de vieillissement, en particulier pour l'accès de chacun à un logement adapté¹².

Par ailleurs, les nouvelles priorités de l'ANAH ne portent pas sur l'adapta-

8- Données extraites du fichier unique de demande de logement social en 2012.

9- Un réseau associatif national au service des personnes et de leur habitat reconnu comme service social d'intérêt général.

10- Agence nationale de l'habitat

11- Habitat et vieillissement : vivre chez soi, mais vivre parmi les autres ! 17e rapport du Haut comité pour le logement des personnes défavorisées. Octobre 2012.

12- Nicole François, Bernard Pivette. Bien vieillir en Bretagne. Changer de regard et agir pour mieux vivre ensemble le vieillissement à domicile. Rapport pour la région Bretagne. Octobre 2007

tion du logement mais davantage sur la précarité énergétique. Dorénavant, pour prétendre aux aides, les personnes devront présenter un GIR¹³, une démarche administrative longue et complexe qui peut avoir un coût psychologique et financier.

Dans l'objectif d'adapter les logements aux risques du vieillissement, Brest métropole océane a mis en place un dispositif communautaire pour le maintien à domicile : le PACT HD 29. Il s'articule autour de trois principales missions : la communication & l'information, le conseil et le suivi des travaux de réhabilitation.

Sur le premier axe, ce partenariat a permis la réalisation de plaquette et d'événements sur l'adaptation au vieillissement : émission sur Tébéo, stands au salon de l'habitat, articles de presse, etc. Si les personnes souhaitent aller plus loin, des permanences sont tenues dans toutes les communes sur rendez-vous. Un outil peu utilisé par les habitants, puisque 44 permanences ont été réalisées en 2009, 11 en 2010 et 16 en 2011.

Pour affiner son projet, il est possible de demander un diagnostic prévention au domicile gratuitement. Entre 2009 et 2011, 106 diagnostics ont été réalisés et plus de 60 % d'entre eux se sont soldés par des projets de travaux immédiats ou ultérieurs. Les travaux proposés concernent en premier lieu les sanitaires (environ un tiers des propositions), vient ensuite la circulation intérieure.

Le dispositif prévoit également une aide pour monter les dossiers de demande de subventions (auprès des caisses de retraites, de l'ANAH et de la SACI¹⁴). Entre les mêmes dates, 391 dossiers ont été montés avec plus d'un tiers des montants des travaux financés par des subventions. Le montant moyen des travaux tend à diminuer passant de 6 500 euros environ en 2009 à 4 500 en 2011. Les difficultés économiques étant sans doute passées par là.

13- Groupe Iso Ressources : permettant de mesurer et de classer les différents niveaux de dépendance. Il détermine ainsi le montant de l'aide personnalisée à l'autonomie (APA).
14- Société anonyme de crédit immobilier

Autre enseignement de ce dispositif, l'âge des personnes concernées : 67 % d'entre elles avaient 76 ans et plus en 2011. L'anticipation au vieillissement reste encore un défi à relever.

Un quartier adapté favorisant le lien social

Vivre à domicile ou dans son quartier correspond à la notion de « territoire de vie ». D'après Tony Garnier (architecte, urbaniste), il se situe dans un rayon de 500m. Les personnes ne disposant pas de commerces ou de services de proximité ont un territoire de vie plus large, nécessitant l'utilisation d'un mode de transport. À l'opposé, les personnes âgées qui vivent dans les MARPA (établissement pour personnes âgées en milieu rural) ont une faible connaissance de leur quartier car elles disposent de plusieurs services à l'intérieur de l'établissement. Le logement et le quartier doivent être entendus comme une des composantes d'un projet de vie. Le mauvais état de santé n'est pas le seul facteur expliquant le recours aux EHPAD, l'isolement joue aussi certainement un rôle. Si les études montrent que les personnes vivant en institution ont moins de relations sociales que celles vivant à leur domicile, il est difficile de savoir si le manque de liens sociaux conduit au placement en institution ou si le fait de vivre dans une structure accentue l'éloignement des proches.¹⁵

	2010	2012
18 à 29 ans	5 %	7 %
30 à 39 ans	6 %	14 %
40 à 49 ans	18 %	18 %
50 à 59 ans	22 %	21 %
60 à 74 ans	29 %	20 %
75 ans et plus	20 %	21 %
Total	100 %	100 %
Âge moyen	59	54

Source : Fondation de France. Les solitudes en France, Rapport 2012
Lecture du tableau : en 2012, 7 % des personnes isolées ont entre 18 et 29 ans.

15- Gérard Bouvier, Liliane Lincot, Chantal Rebecoul. Vivre à domicile ou en institution : effets d'âge, de santé, mais aussi d'entourage familial. France, portrait social – Insee édition 2011

Le rapport Broussy préconise l'identification de zones accessibles (déclivité inférieure à 10%, chaussées en bon état, présence de transports en commun, présence de commerces de proximité...) dans les documents d'urbanisme (PLU, SCoT, PLH,...) afin d'intégrer la notion de vieillissement. Il recommande la construction de 20 % de logements adaptés dans ces zones. Cette idée est déjà reprise dans la Charte du Département du Rhône.

La communauté de communes de Callac-Argoat dans les Côtes d'Armor a élaboré un « programme local pour le maintien à domicile des personnes âgées ». Une première phase a consisté en l'élaboration d'un diagnostic très transversal qui traite aussi bien de l'adaptation du logement que des transports ou de la participation à la vie locale. Une série d'actions a ensuite été lancée : OPAH intégrant un volet « adaptation de l'habitat », création d'un prêt à taux réduit pour le financement des travaux, mise en place d'une communication spécifique en faveur de l'adaptation des logements, adaptation et accessibilité des espaces publics, système de transport à la demande...

Si le quartier est bien l'unité de vie privilégiée par les seniors, il conviendrait de l'adapter en fonction de leurs besoins. Pour que la cité prenne en compte la notion du vieillissement, l'État a créé en 2009 le label « Bien vieillir - Vivre ensemble » pour une intégration transversale : transports, habitats, logements, prestations de services. Cette démarche servirait de tremplin au programme de l'OMS¹⁶ « Ville amie des aînés »¹⁷. L'audit mené auprès des personnes âgées et des acteurs concernés a permis de relever plusieurs dysfonc-

16- Organisation mondiale de la santé

17- Les villes de Lyon, Nice, Rennes, Lille... sont adhérentes

tionnements dans les aménagements urbains : un mauvais éclairage public qui augmente le sentiment d'insécurité, des temps de feu vert pour piétons calibrés « pour les sportifs olympiques », un

manque d'espaces verts, des dénivelés de rue trop conséquents, etc. Un ensemble de remarques qui doivent être prises en compte pour éviter que les personnes rationalisent leurs déplacements hors

du domicile et donc voient croître leur sentiment d'isolement. Une commission d'accessibilité s'est constituée à Brest métropole océane en 2005 dans l'objectif de traiter ce type de problème.

L'institutionnalisation de plus en plus médicalisée

Avec l'augmentation de la durée de vie en bonne santé et le maintien à domicile favorisé, il est fortement probable que l'âge moyen d'entrée en hébergement d'accueil augmente. Aujourd'hui, il tourne autour de 85 ans. En 2030, la génération des baby-boomers aura 80 ans et plus. Le Papy-boom qui s'engage risque d'augmenter la demande d'institutionnalisation mais dans une proportion difficile à évaluer au vu des évolutions sociales, démographiques et environnementales qui sont en marche. En effet, les améliorations des conditions de vie et du domaine de la santé peuvent faire encore reculer l'âge d'entrée en institut. De plus, la pauvreté des femmes se réduit (puisque de plus en plus de femmes retraitées aujourd'hui ont eu une activité professionnelle contrairement à la génération précédente), ce qui peut jouer un rôle sur le maintien à domicile. Par ailleurs, l'espérance de vie des hommes rejoint celle des femmes, il y aurait donc davantage de soutien des conjoints à l'avenir. Cependant, la hausse du nombre de divorces, l'éclatement géographique de la famille peut restreindre le nombre d'auteurs potentiels et donc accroître la demande de places. Dans les prochaines décennies, les revenus des retraités devraient continuer à augmenter au vu de l'activité féminine et des évolutions plus rapides des catégories professionnelles supérieures depuis les années 1970. Cependant, la succession des crises économiques et la montée du chômage peut contrebalancer l'accroissement des niveaux de pensions des retraités.

Définition des modes d'accueils

L'EHPAD est un mode d'hébergement collectif médicalisé. Il s'adresse prin-

cipalement aux personnes ayant perdu leur autonomie. Aller en EHPAD est souvent vécu comme un départ non souhaité (voire non consenti) qui correspond aussi psychologiquement à la dernière étape de la vie. L'état de santé n'est pas le seul facteur expliquant ce changement de vie. Trois conditions participent à définir une situation de handicap : l'état de santé, l'environnement de la personne (aménagement du logement, aide familiale ou recours à du personnel de service, accessibilité du logement...) et la vie de couple (très peu de couples vivent en EHPAD)¹⁸.

Dans l'agglomération brestoise, il existe une vingtaine d'EHPAD. La grande majorité sont publics ou à but non lucratif (gérés par des associations). Les personnes âgées occupent une chambre d'environ 20 m² avec le plus souvent des salles de bain individuelles et des lits médicalisés. Le restaurant est toujours collectif, des animations sont organisées grâce aux espaces communs (salles de jeux, bibliothèque, ...). Une dizaine d'établissements ont une unité spécialisée Alzheimer (CANTOU) souvent séparée des autres résidents car l'équipement et les activités sont spécifiques.

Une offre en foyers-logements existe en parallèle, bien qu'ils soient moins nombreux que les EHPAD. Il s'agit de logements indépendants (et non pas d'une simple chambre) avec la possibilité d'accès à des services collectifs (restauration, blanchissage, activités etc.). L'entrée au foyer-logement est liée à des seuils plafonds de dépendance. Seul 10 % des résidents doivent

être en GIR 1 et 2 au vu des moyens dont disposent les établissements pour les aides médicales et la vie quotidienne. Le GIR pondéré¹⁹ doit ainsi être inférieur à 300. Comme les résidents ne bénéficient pas d'un bail à durée limitée, il a été constaté par les directeurs de ces établissements une hausse de la dépendance de leurs pensionnaires. C'est pourquoi la solution de la transformation en EHPAD s'est généralisée.

Une réponse pour quelle demande ? un choix ? sous quels critères ?

L'établissement médicalisé est donc aujourd'hui la réponse largement formulée face à la perte d'autonomie des seniors. Ces cinq dernières années, environ une dizaine de foyers logements ont été transformés en EHPAD. Cette mutation a donné lieu à des « drames psychologiques » pour les résidents encore autonomes. En effet, la transformation de leur logement en chambre médicalisée, l'obligation de prendre leurs repas au restaurant et la cohabitation avec un public plus dépendant ont été mal vécus par ces personnes.

Pour autant, les EHPAD répondent à une attente et une demande souvent exprimée dans l'urgence. Les personnes qui entrent dans ces établissements ont souvent subi une rupture dans leur vie : la perte de leur conjoint, une hospitalisation liée à une chute, l'impossibilité soudaine d'effectuer seul un acte de la vie quotidienne... Par manque d'an-

18- Gérard Bouvier, Liliane Lincot, Chantal Rebiscol. Vivre à domicile ou en institution : effets d'âge, de santé, mais aussi d'entourage familial. France, portrait social – Insee édition 2011

19- Il est un indicateur synthétique pour évaluer le niveau de dépendance global d'un établissement (en multipliant le GIR de chaque patient par un coefficient divisé par le nombre total de résidents).

ticipation, la personne âgée intègre un établissement médicalisé sans y être préparée et ce choix se fait par défaut, ce qui rend plus difficile l'adaptation. Les directeurs des EHPAD ont souligné ce phénomène et voient la différence avec des seniors qui s'y sont préparés en approchant la structure progressivement (en partageant quelques repas, participation à des activités, etc.)²⁰. Bien souvent, les EHPAD ne jouissent pas d'une bonne image et sont encore dans l'imaginaire collectif assimilés à des « mouiroirs », ainsi on repousse l'échéance dans des limites parfois extrêmes.

La volonté de ne plus vivre seul peut aussi être une cause d'entrée en établissement d'accueil qu'il ne faut pas négliger. Mais pour ne pas rompre totalement ses habitudes la notion de proximité est un critère essentiel. Entrer dans un EHPAD dans le même quartier ou la même commune permet plus facilement de rester en contact avec son réseau social et évite ainsi les ruptures mal vécues.

Une solution à la portée de tous ?

Les résultats de l'enquête handicap, invalidité et dépendance de l'Insee de 2001 montrent que la moitié des personnes âgées vivant à domicile appartiennent à la catégorie socioprofessionnelle des ouvriers et employés²¹.

Le coût d'un EHPAD est très supérieur à celui de l'adaptation d'un logement. De plus, les nombreuses aides financières accordées par l'État pour les services à domicile ont largement favorisé le maintien à domicile depuis plusieurs années. Les EHPAD doivent être spécialisés dans la grande dépendance et la maladie d'Alzheimer. Cependant, en France, les EHPAD représentent les trois-quarts de l'offre de logement pour personnes âgées en établissement social ou médico-social.

La tarification des EHPAD est souvent très largement supérieure aux reve-

nus des résidents modestes. D'après un rapport de l'IGAS²², le tarif d'hébergement varie de 36 à 81 euros par jour. Le montant de l'APA (pour les personnes GIR 5 et 6) varie de 3 à 7 euros journaliers ; il reste donc au minimum 900 euros mensuels à la charge du résident. Compte tenu des frais annexes, l'IGAS considère que « le montant mensuel de 1 500 euros constitue une sorte de minimum incompressible » et que le montant de 2 900 euros est très fréquemment observé en ville. Les personnes âgées les plus précaires ont un choix limité d'établissements, d'autant plus que le nombre de places est limité et que les listes d'attente peuvent être longues, quel que soit le prix de l'établissement. Dans l'agglomération brestoise, la charge moyenne des EHPAD publics ou privés à but non lucratif va de 1 500 à 1 600 euros par mois jusqu'à 2 000 à 2 800 euros pour le privé. Une « ségrégation résidentielle » idéalement à limiter pour respecter le projet de vie de chacun, d'autant plus que 66 % des CCAS (et 90 % des CCAS des communes de plus de 30 000 habitants) ressentent une dégradation de la situation socio-économique des retraits²³.

L'établissement et la cité : quels liens possibles ?

L'ancrage dans la ville

Certains sites ne jouissent pas d'une bonne image au regard de leur environnement. Les sites d'implantation sont parfois difficilement accessibles des centres urbains et des commerces, avec peu d'espaces verts. Un tiers des EHPAD de l'agglomération brestoise est mal situé, dans des quartiers pavillonnaires, loin des rues commerçantes : Les Petits Pas à Guilers est localisé dans une zone artisanale et commerciale.

Pour ceux qui peuvent se déplacer, une rue commerçante est une occasion de

marcher. Un isolement marqué serait facteur de trouble de santé. Le terrain qui bénéficie de jardin permet une mobilité hors du bâtiment. La plupart des établissements de Brest métropole océane bénéficient de parcs, celui de Poul ar Bachet est considéré comme « magnifique ». Ces lieux permettent de développer des animations : fermes pédagogiques, potagers, serres, etc. Cependant ces espaces sont parfois peu adaptés aux besoins des seniors (manque de bancs, d'un auvent,...) et d'autres EHPAD n'ont pas d'espaces verts faute de place.

Selon les responsables des résidences interrogés, le rayon investi est de 500 à 750 mètres selon l'autonomie et les durées de sorties sont courtes (de 1h à 1h30 environ), pour les commerces de proximité et les espaces verts principalement²⁴. Ainsi, il est important de vérifier les défauts de la chaussée qui peuvent décourager. Par exemple, il est nécessaire de traverser un grand parking de la résidence du Ponant avant l'ascenseur qui permet d'aller au supermarché. Certaines structures sont placées sur des terrains pentus freinant les volontés de déplacement. Au-delà des déplacements à pied, peu utilisent les transports en commun même si les institutions sont desservies. Le bus est trop brutal et monter et descendre peut s'avérer périlleux pour les personnes âgées. Par ailleurs, les stations sont peu adaptées aux personnes à mobilité réduite. Une offre de transport dédiée aux personnes âgées se développe pour les amener au marché du quartier et une commission communautaire sur l'accessibilité s'est constituée et a comme objectif de corriger ce problème.

S'il est vrai que les résidents se déplacent rarement hors de l'établissement, il convient néanmoins de vérifier leur connexion avec la cité pour faciliter les échanges. Le site idéal d'implantation est une denrée rare en zone urbanisée : cœur de quartier et espaces verts.

20- Mathilde ROUILLÉ, État des lieux de l'offre d'hébergement pour les personnes âgées à Brest métropole océane, Rapport de stage à la Direction de l'Habitat, Août 2011

21- Marie-Eve Joël. « Les conditions de vie des personnes âgées vivant à domicile d'après l'enquête HID ». Revue française des affaires sociales, 2003/1 no 1-2, p.1003-122.

22- IGAS. Financement des soins dispensés dans les établissements pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) - Évaluation de l'option tarifaire dite globale. Octobre 2011

23- Luc Broussy. L'adaptation de la société au vieillissement de sa population : France année zéro ! Mission interministérielle sur l'adaptation de la société française sur le vieillissement de sa population. Janvier 2013

24- Mathilde ROUILLÉ, État des lieux de l'offre d'hébergement pour les personnes âgées à Brest métropole océane, Rapport de stage à la Direction de l'Habitat, Août 2011

L'ancrage social

Améliorer la connexion de l'établissement avec la ville permettrait d'accroître les liens sociaux entre les hébergés et leurs proches. Les résidents ont souvent des enfants seniors et des amis de leurs âges. Un environnement attractif et accessible augmenterait le nombre et la diversité des visites.

Par ailleurs, pour développer les relations de l'institution avec l'extérieur, il existe des expérimentations notamment intergénérationnelles. La crèche est liée à l'EHPAD Jacques Brel à Guipavas : personnes âgées et jeunes enfants ont des activités communes (dessin par exemple).

L'espace intergénérationnel Saint-Apollinaire près de Dijon est composé de :

- « une structure multi accueil (crèche, halte-garderie, relais assistantes maternelles), une salle de quartier et un restaurant scolaire.
- deux petites unités de vie pour des personnes dépendantes, 6 personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer et 14 personnes âgées dépendantes physiques,
- un accueil de jour pour personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer

- 76 logements, proposés pour moitié à des retraités et pour l'autre moitié à des jeunes couples ayant un enfant de moins de 5 ans.

Tous les locataires signent la charte : BONJOUR VOISIN, véritable contrat moral qui incite les résidents à se témoigner respect et convivialité. Les appartements sont reliés entre eux par un dispositif de téléphonie interne qui permet de joindre son voisin sans passer par les télécom.

Ces structures sont reliées entre elles par l'espace Mosaïque, lieu d'animation, d'écoute, de coordination, c'est aussi le creuset où se forment les manifestations intergénérationnelles.

Brest métropole océane suffisamment couvert ?

On dénombre dans Brest métropole océane environ 2 800 places en établissements d'accueil. Il y a 16 places pour 100 habitants contre une moyenne départementale de 13,6. Pour suivre notamment les besoins en nombre de places en établissement, le Conseil général a mis en place un Schéma gérontologique (2008-2013). Il avait pré-

vu pour Brest métropole océane 49 places supplémentaires et 41 places ont été effectivement créées.

Si Brest métropole océane est moins concernée par le vieillissement de la population que l'ensemble du département, la gérontocroissance²⁵ sera conséquente. En 2020, 19 400 personnes environ auront 75 ans et plus contre 14 500 aujourd'hui. Pour maintenir le taux d'équipement actuel il faudrait créer 300 places supplémentaires. Bien sûr, ce calcul ne prend pas en compte les évolutions sociodémographiques qui pourront jouer un rôle sur les besoins de lits (amélioration de l'état de santé, augmentation de l'espérance de vie, augmentation des divorces et remariages, etc.).

Par ailleurs, si la localisation dans la commune voire le quartier est un critère important pour les personnes âgées, il semblerait que le quartier de Saint-Pierre et la commune de Plouzané pourraient manquer de places au regard du nombre de personnes âgées de 50 à 59 ans aujourd'hui.

²⁵- Augmentation du nombre de personnes âgées

Les solutions intermédiaires

La disparition des foyers logements a amené une nouvelle offre. Y-a-t-il une réelle valeur ajoutée à ces modes alternatifs ?

D'autres types d'accueil à envisager et développer

L'hébergement temporaire et l'accueil de jour sont encore peu représentés dans l'agglomération brestoise. Seulement 6 résidences le proposent pour 70 places. De plus, ce mode d'accueil est quasiment réservé aux personnes atteintes de troubles type Alzheimer pour y développer des aptitudes cognitives et ménager des moments de répit. Mais le succès est limité et les taux de remplissage sont faibles (au centre René Fortin il est de 65 %).

L'accueil de jour pourrait cibler un pu-

blic à faible perte d'autonomie étant donné que certaines personnes âgées s'institutionnalisent par sentiment de solitude. Il permettrait en outre de faciliter la transition entre le domicile et l'établissement d'accueil. Cependant, il existe un risque de transformation en places permanentes si les listes d'attente sont trop longues.

Autre type d'hébergement à développer : l'accueil familial. Le senior est logé au domicile d'une personne agréée par le Conseil général et rémunérée par les résidents (3 personnes maximum). Elle s'engage à « garantir la sécurité, le bien-être physique et moral ». L'avantage ici est que le senior est intégré dans une cellule familiale, un environnement plus facilement « rassurant et sécurisant ». Ce métier est encore

peu répandu et peu reconnu. La faible rémunération est un frein au développement de ce dispositif, d'autant plus que des investissements d'adaptation du logement sont à prévoir pour obtenir l'agrément d'accueil familial.

L'habitat intergénérationnel

Des dispositifs d'habitat intergénérationnel existent. « Tiss'âges » est une action de l'association Iroise pour le logement et l'entraide (AILE). Il s'agit de la mise à disposition d'une chambre chez un senior pour un étudiant en échange de quelques services comme le partage des repas, l'initiation à l'informatique ou autre. La personne âgée se sent moins seule et l'étudiant n'a pas de loyer à payer. Un dispositif « ga-

gnant-gagnant » qui a cependant du mal à se développer.

L'hébergement par la famille est de moins en moins répandu, particulièrement dans les villes bien qu'il soit encore existant en milieu rural. Il touche davantage les personnes modestes, principalement les ouvriers, employés ou les personnes n'ayant jamais travaillé. La cohabitation avec un descendant peut créer des conflits de norme et modifications des règles d'autorité²⁶. Il n'est pas rare que le parent refuse ce mode d'hébergement de peur de souffrir d'une inversion des rôles avec son enfant. Nonobstant les avantages de ce mode d'hébergement (moins d'isolement, plus économique, possibilité de garder les petits enfants...), il est utilisé 5 fois moins que le recours à l'EHPAD.

L'offre dédiée aux seniors

Des offres de colocation spécifiques aux plus de 60 ans existent. L'association Colocation Seniors existe à Nantes depuis 2008 ou Parisolidaire depuis 2004. Une simple visite sur le site de coloc-senior.fr permet de se rendre compte de l'importance de la demande. Plusieurs dizaines de pages recensent des centaines d'annonces pour la France entière. Avantages souvent mis en avant : petit loyer et entraide, éviter la solitude. Les personnes indiquent également leurs sorties et loisirs préférés.

L'habitat intermédiaire : des logements destinés à l'accueil des seniors mais qui sont considérés comme des domiciles et ne relèvent pas d'établissement médicalisés (les foyers-logements, les résidences services, le logement adapté). Ce mode d'hébergement est en déclin depuis les années 1980 sous l'impulsion du maintien à domicile et de la médicalisation des structures.

Un projet de « Maison des Babayagas » a vu le jour à Brest en 2008 mais ne semble toujours pas concrétisé. Une première « maison » a été inaugurée à Montreuil début 2013. Il s'agit d'une résidence pour personnes âgées auto-gérée, solidaire, écologique et ci-

toyenne. Elle a vocation à accueillir uniquement des femmes. La maison des Babayagas de Montreuil comprend 25 logements dont 21 pour personnes âgées et 4 pour de moins de 30 ans.

L'association Béguinage d'Iroise, créée début 2013, souhaite élaborer un projet de « résidence seniors participative (RSP) correspondant à la définition de l'habitat participatif de Brest métropole océane ; définir un programme, un maître d'ouvrage, l'intégration dans la politique gérontologique du territoire ; construire ou faire construire la résidence projetée ; gérer ou rechercher un partenaire pour assurer la gestion de la résidence »²⁷.

Les Jardins d'Avalons est une résidence services qui propose 102 logements depuis 1990. Deux autres projets sont en cours d'élaboration : la résidence « Le Petit Jardin » à Recouvrance qui est gérée par un promoteur privé et celle de Saint-Martin sur l'îlot de Proudhon dans le cadre d'une ZAC. La première proposera 81 logements du T1 au T3 vendus à des opérateurs privés. La seconde sera composée uniquement de logements sociaux (T1 à T3 également). Il convient de préciser qu'un projet de ce type à Bellevue a été abandonné faute de commercialisation.

Au vu de son ancienneté, les dérives de la résidence Les Jardins d'Avalons peuvent servir d'exemple. Une agence gère les parties communes et assure la fonction de syndic pour un tarif de 200 euros par mois par logement. Une association est responsable des repas collectifs, des activités et de l'utilisation des locaux communs. L'adhésion y est obligatoire et son prix est de 360 euros mensuels. La qualité de la résidence laisse à désirer comparée à celles de Rennes ou Quimper. Par ailleurs, les personnes peuvent y résider autant de temps qu'elles le souhaitent. Le personnel doit donc être vigilant sur l'état de santé des personnes. L'ensemble de ces éléments expliquent qu'environ 20 % des logements soient vacants.

Pour ouvrir ce type d'habitat à des ménages plus modestes, les résidences actuelles proposent des services à la carte. Mais comme la majorité de ces

établissements sont privés, certains services peuvent être supprimés s'ils sont peu utilisés et peuvent accroître les inégalités entre les résidents.

La grande limite de ces projets est qu'aucune règle et aucun contrôle n'existe. L'évolution des pertes d'autonomie est notamment à surveiller pour éviter le destin qu'ont connu les foyers-logements.

Plus qu'un logement, des espaces de vie adaptés

Dès les années 70, la ville de Guilers a voulu rapprocher les anciens agriculteurs isolés en campagne et leur proposer une solution au bourg. Armorique Habitat a alors construit entre 1974 et 1987 une vingtaine de T2 en format pavillon aux normes de l'époque. En 1992, Brest métropole habitat (BMH) construit ce même type de logement. En 2002, l'immeuble Guer ar Pennec est érigé avec 11 logements adaptés. L'évolution des normes et des préférences résidentielles a cependant rendu le parc obsolète. L'entretien du jardin est difficile pour les personnes et elles sont plus attirées par des T3 (problème pour les bailleurs sociaux qui ne réservent pas ce type d'habitat aux personnes seules). Des T2 avec mezzanine seraient alors idéal. A Plougastel-Daoulas, BMH a conduit la réalisation d'un immeuble de 17 T2 adaptés : ascenseur, volet roulant, toilettes surélevées et douches italiennes avec sièges de douche.

La principale limite du logement adapté aux besoins des seniors est qu'il n'existe pas de norme spécifique. Elles sont inspirées par ce qui a été prévu pour les personnes à mobilités réduites.

Comme le quartier est reconnu comme une échelle pertinente, les projets d'unités de vie ou de « quartiers de seniors » émergent. Des espaces urbains adaptés et proches des commerces, des services de santé et dans le meilleur des cas d'un EHPAD pour faciliter la transition. Attention cependant à ne pas exclure les seniors du reste de la ville en leur dédiant entièrement des secteurs.

26- Simone Pennec. « Manières d'habiter et transitions biographiques à la vieillesse » in Monique Membrado et Alice Rouyer (s.dir), Habiter et vieillir, Eres, 2012

27- <http://www.net1901.org/association/BEGUINAGE-DIROISE,1080762.html>

02

Enquête qualitative sur le logement des personnes âgées

Le maintien à domicile est aujourd'hui un objectif prioritaire et partagé à la fois par les pouvoirs publics et par les personnes âgées. Dès lors l'adaptation de l'habitat, les moyens que l'on y consacre, ses possibilités d'aménagement mais aussi ses limites deviennent des questions centrales.

Le maintien au domicile n'est pourtant pas toujours la solution envisageable ou idéale. Parce que l'adaptation de l'habitat peut rencontrer des obstacles mais aussi parce que sa localisation peut poser problème ou tout simplement parce que la personne concernée se distingue de la majorité et souhaite une évolution de son lieu de résidence.

Cependant, il existe probablement des motivations mais aussi des freins au changement de domicile qui ne sont pas identifiés. Aussi, le deuxième volet de cette étude complète l'analyse par une série d'entretiens auprès de personnes ayant déménagé.

Les entretiens réalisés auprès de personnes ayant déménagé après le passage à la retraite ont été centrés sur les motivations et/ou des freins au changement d'habitat.

La vieillesse n'est qu'un mot*

L'allongement de la durée de vie et les modifications démographiques qui y sont liées font du thème du vieillissement un enjeu sociétal majeur pour les années, les décennies à venir. La question des mobilités résidentielles et du type de logements constitue tout particulièrement un enjeu central qui prend un sens nouveau avec l'allongement de cette période de vie.

Le thème du vieillissement pose des questions touchant l'ensemble du territoire français et même au-delà. Néanmoins, des spécificités peuvent être identifiées lors d'enquêtes menées à des échelles territoriales plus réduites. Bien que fortement concernée par cette question, l'agglomération brestoise connaît un vieillissement moins rapide de sa population que d'autres villes comme Dijon ou Rennes et une propor-

tion de personnes âgées plus faible.

Ainsi, l'on compte aujourd'hui 42 000 personnes de 60 ans et plus dans l'agglomération brestoise et l'INSEE estime à plus de plus de 30% la progression de cette tranche d'âge dans les 20 prochaines années, soit environ 55 000 personnes.

Au vue de ces prévisions et de leur futur impact sur bon nombre de secteurs d'activités, chacun s'accorde aujourd'hui sur l'importance de mieux connaître les problématiques liées au vieillissement.

Les travaux effectués dans le cadre de l'observation du vieillissement de l'agglomération vont dans ce sens.

Reste qu'au-delà d'enquêtes statistiques nombreuses, les études sociologiques qualitatives locales sur la

question sont plus rares. Les termes même de retraités, personnes âgées ou séniors qui sont employés afin de désigner **une population que l'on envisage parfois à tort comme homogène**, ne peuvent être représentatifs de personnes aux profils parfois fort différents, comme nous avons pu le constater : âges, générations, états de santé, aspirations, degrés de dépendance... Les trajectoires sont individuelles, singulières et ne peuvent être noyées dans l'indistinction et figées dans un simple âge chronologique.

* En écho aux travaux de Bourdieu « la jeunesse n'est qu'un mot » Entretien avec Anne-Marie Métaillé, Repris in *Questions de sociologie*, Éditions de Minuit, 1984. Ed. 1992 pp.143-154

Déconstruire les catégories de la vieillesse

Les représentations liées à la vieillesse oscillent entre deux grandes figures schématiques, celle de la personne âgée en pleine forme et active et celle du vieux dépendant et apathique. Or, cette vision dichotomique tend à dissimuler la diversité des formes que prend la vieillesse. (Caradec 2012).

Nous avons cherché à travers cette étude à faire émerger les définitions

de soi posées par les personnes elles-mêmes.

Ces entretiens nous montrent que les identités et l'expérience du vieillissement sont d'abord plurielles, aussi diverses que le sont les parcours et les histoires des individus. Elles mettent en jeu le rapport entre l'expérience personnelle, ses propres normes et valeurs, le regard des autres, les repré-

sentations sociales et les catégorisations institutionnelles et politiques.

La pluralité des parcours des personnes interviewées, nous permet de faire éclater l'homogénéité des représentations liées aux personnes âgées. Elle nous montre combien le vieillissement est un état dynamique de transformation de son rapport à soi et aux autres.

Une méthode qualitative : le récit de vie

Nous nous sommes attachés, à travers les récits de vie, à dégager les itinéraires résidentiels des individus rencontrés.

Nous avons tenté d'identifier les éléments clés inscrits dans leurs trajectoires, les points de rupture ou de bifurcation, les choix effectués à certains moments de leur vie.

S'intéresser aux modes d'habiter des

personnes âgées nous a conduit à porter un regard sur le rapport au logement mais aussi sur les formes d'ancrage social et territorial des individus : les rapports sociaux (familles, amis, entourage), le rapport à l'espace et les modes d'habiter (l'histoire résidentielle, les mobilités, la perception du « chez soi », les modalités d'appropriation et d'évitement des lieux, le rapport au quartier, les lieux de vie...), la recons-

truction du passé (mémoire, histoire et représentations sociales), les activités où se mettent en scène les rapports entre soi et le monde...

Les grandes lignes de notre guide d'entretien portaient sur :

- Le parcours résidentiel
- Les motivations d'implantation dans le nouveau logement

- Les réactions de l'entourage par rapport au déménagement (frein ou moteur)
- Le choix du nouveau logement (solutions envisagées, contraintes, attentes, difficultés rencontrées...)
- Le coût engendré par le déménagement ou l'adaptation du logement
- Les perceptions liées au nouvel habitat
- Les rapports au territoire, au quartier...
- Les relations sociales, de voisinage, familiales,
- Le niveau de satisfaction général lié au déménagement

La diversité des points de vue récoltés a permis de réaliser une analyse qualitative et transversale.

Nous avons cherché à retracer l'histoire et les motivations des personnes interviewées en centrant notre regard sur le lien entre vieillissement et habitat. Se sont dessinées alors par touches successives les lignes et temporalités qui organisent chaque parcours en analysant les discours et leur structuration logique. Nous en avons gardé la trace à travers les courts portraits présentés dans la première partie du document.

Présentation des interviewés

Nous avons, au total, rencontré 22 personnes (dont 2 couples). Les récits de vie ne sont pas représentatifs statistiquement des itinéraires de l'ensemble des personnes âgées, mais partent d'une réalité suffisamment consistante pour être pris en compte.

Le premier critère de construction de l'échantillon consistait à avoir déménagé à la retraite. Ce qui déjà ne concerne qu'une faible part des personnes âgées²⁸. Il s'agit donc de personnes qui ont en quelque sorte « anticipé » leur vieillissement et ne sont pas représentatives en ce sens de la plupart des retraités. La mobilité résidentielle des retraités est faible sur le territoire, seuls 4 % des habitants de Brest métropole océane de 60 ans ou plus changent de domicile contre 23 % des 0-59 ans²⁹.

Un accent particulier a ensuite été mis sur la pluralité des expériences et des parcours.

Notre panel s'est appuyé sur la recherche d'une diversité : en âges, sexes, lieux de résidence, catégories sociales. (cf tableau des interviewés en annexe). Cette diversité a été construite en multipliant les intermédiaires qui nous ont mis en relation avec les personnes (CCAS, maisons de quartier, organisme

HLM, relations personnelles...)

Les personnes rencontrées sont âgées de 65 à 95 ans. Deux générations sont concernées celle qui a vécu son enfance, voire son adolescence, pendant la seconde guerre mondiale, et la génération du baby-boom pour les plus jeunes.

Nous les avons rencontrés dans la grande majorité à leur domicile. Ce dernier a été le premier moment d'une présentation de soi, d'une mise en scène. Le décor d'une maison en dit long sur ce que l'on veut exprimer de soi...

Le rapport ci-dessous est constitué de deux parties.

Dans un premier temps, nous présentons les personnes que nous avons rencontrées en mettant en évidence leurs biographie et trajectoire pour garder la cohérence propre à chacun.

Dans un second temps, nous proposons une analyse transversale portant plus particulièrement sur le rapport au logement, les trajectoires résidentielles et la vie sociale des individus.

28 - Les données INSEE de 2005 montrent qu'à la retraite les déménagements se font rares. Alors que le taux de mobilité résidentielle est de 12% chaque année pour l'ensemble de la population, il chute à 4,7% après 60 ans.

29 - Source : Observation du vieillissement. Brest métropole océane TABLEAU DE BORD N°1 Mars 2013



Photo : Julien Ogor - Brest métropole océane

PARTIE 1 : PORTRAITS

Retour a la case départ

Jérôme - 65 ans - Brest

La barbe blanche fournie, le regard franc et l'attitude décontractée, Jérôme renvoie l'image du « bon vivant » bien dans sa retraite.

Jérôme est né en Algérie. Ses parents arrivent à Brest en 1958 où ils achètent une maison après avoir déménagé au gré des affectations militaires du père (Bordeaux, Cherbourg, Lorient, Toulon, Paris). Peu motivé par le cursus scolaire classique, Jérôme redouble sa sixième puis sa troisième. Son père le pousse alors à intégrer l'école des mousses de la marine dont il sortira 13^{ème} sur 189.

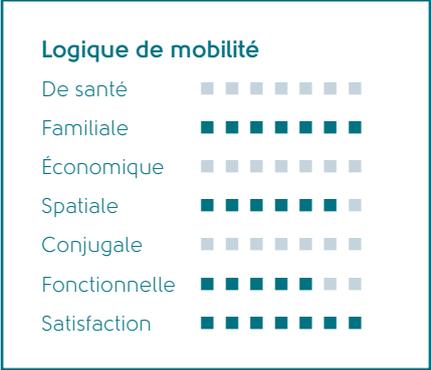
« C'était dur mais au moins j'en garde de bons souvenirs et je n'avais plus à me taper les conneries comme le latin ». Son parcours professionnel dans la marine lui permet de faire le tour du monde et de servir sur des bâtiments prestigieux comme la « Jeanne d'Arc ». En 1968, il rencontre Julie, bibliothécaire, lors d'une permission à Brest. En 1970, il quitte la marine pour pouvoir se consacrer davantage à sa vie de couple et s'installe à Brest. Il passe par une courte période de chômage puis finit par intégrer une usine d'informatique où il débute en tant qu'ouvrier spécialisé. Le passage d'un BEP puis d'un CAP par le biais des cours du soir et de ceux que lui dispense le week-end sa belle-mère (professeure de mathématiques) lui permettent d'évoluer assez rapidement dans la hiérarchie. Les cours du soir se déroulent dans son ancien collègue où il retrouve certains des professeurs qu'il a côtoyés pendant son adolescence... Un premier enfant, une fille, née en 1972. En 1974, à la naissance de leur fils, le couple achète un appartement à Brest pour lequel ils obtiennent assez facilement un crédit. Les enfants grandissant, Jérôme et Julie désirent un logement plus grand, une maison. Ils achètent en 1978 un pavillon de plein pied à Plouzané qu'ils financent grâce

à la revente de leur appartement et à l'aide des parents de Jérôme qui « économisaient sur tout et ne dépensaient rien ». La mère de Jérôme décède en 2007 suivie de son père en 2010. Se pose alors la question de savoir quoi faire de la maison familiale. Il décide avec sa femme de la rénover afin d'y emménager. Cela leur permet de se rapprocher de leur fille et de leurs trois petits-enfants qui vivent à proximité et dont ils s'occupent régulièrement depuis la retraite, le week-end et pendant la semaine, le midi et à la sortie de l'école. La vente de la maison de Plouzané et l'assurance vie laissée par son père «prévoyant» couvrent le coût des travaux. «La maison était dans un état lamentable. Le plancher du rez-de-chaussée était bouffé par la Mérule. Mon papa récupérait et stockait tout et n'importe quoi. C'était un vrai dépotoir. Il n'y avait pas tout à l'égout, la fosse septique avait été aménagée dans un trou d'obus tombé dans le jardin... » Après un an et demi de travaux, la maison est aujourd'hui entièrement rénovée. Le couple vit actuellement à l'étage mais a « anticipé pour ses vieux jours ». Ainsi, une salle d'eau et des commodités ont été rajoutées au RDC et la porte coulissante du parking peut être remplacée de manière simple et rapide par une porte fenêtre permettant ainsi la création d'une nouvelle chambre.



Photo : Sébastien Durand - Brest métropole océane

Après un an et demi de travaux, la maison est aujourd'hui entièrement rénovée. Le couple vit actuellement à l'étage mais a « anticipé pour ses vieux jours »



La faute à pas de chance

Françoise - 73 ans - Brest

Nous sommes accueillis à grands fracas dans l'appartement de Françoise par un petit chien à « sweet » à capuche rose, Errant. Il faut absolument lui dire bonjour nous dit-elle pour qu'il cesse d'aboyer.

Au fil de l'entretien, nous comprenons très vite que Françoise n'est pas au plus haut de sa forme, mais elle « donne le change », comme toujours, « j'essaie de rester gaie pour mes enfants ». Elle porte en elle ses blessures successives de l'enfance et de la vie. « Je suis différente des autres... J'ai toujours eu d'la chance ! » nous explique-elle non sans ironie. C'est vrai qu'elle accumule les galères mais elle n'a pas pour autant baissé les bras. L'infortune accule à faire preuve de résistance. La dernière, le remboursement d'un prêt qu'elle n'a jamais contracté mais qu'elle doit rembourser malgré tout pour un mari disparu, volatilisé. Alors qu'elle espérait enfin pouvoir profiter sereinement de la vie, la voilà « poursuivie » par la Banque de France en surendettement ! Un coup dur de trop parmi cette accumulation d'obstacles qui l'a conduite à se désengager progressivement de la vie sociale. Elle habitait récemment dans une maison HLM de plein pied à 10 Km de Brest dont le bail a été résilié par le mari, sans lui dire. Elle l'apprend par hasard et craint de se retrouver à la rue. L'organisme HLM lui propose alors une mutation dans un appartement HLM des quartiers nord de Brest.

Elle n'a aujourd'hui aucune activité extérieure. Se sentant trop différente des autres, elle ne trouverait pas sa place dans les différentes structures de proximité voisines.

Elle n'irait pas dans une association, mais elle aime les travaux manuels, le tricot surtout. Elle tricote des pulls, des caches-nez pour ses petits enfants.



Mais maintenant n'ayant même plus les moyens d'acheter une pelote de laine, elle va devoir y renoncer également...

Ses 5 enfants, qui sont toute sa fierté, ne peuvent pas l'aider connaissant eux-mêmes des situations économiques difficiles.

Alors, l'aménagement d'un logement, la perspective de la dépendance dépassent le cadre de ses préoccupations quotidiennes.

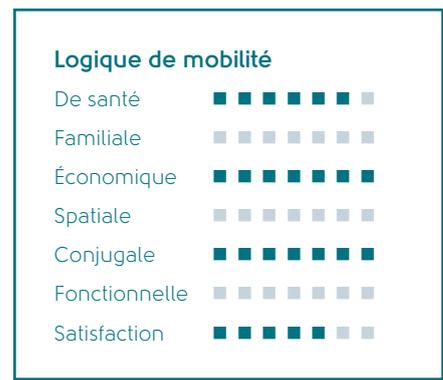
L'essentiel consiste aujourd'hui tout simplement pour elle à trouver les moyens de survivre.

Pourtant, un logement en RDC ne serait pas un luxe. Françoise est handicapée « je partirai par les jambes, comme les chevaux » nous dit-elle. Depuis l'âge de 8 ans, elle travaille dur, très dur. C'est elle qui a toujours fait vivre toute la famille. Elle n'a jamais pu compter sur ses deux mariages. Le dernier encore moins. Si elle avait su qu'elle n'aurait que le pire, elle ne se serait jamais engagée. Alors quand sa cheville a lâché, elle a continué à travailler coûte que coûte pour nourrir ses enfants. Elle est consciente d'avoir forcé irrévérablement sur son pied, mais elle n'avait pas le choix. Résultat, elle a subi 8 opérations mais pour autant rien n'est réglé. Elle a énormément de mal à marcher

et souffre beaucoup. Mais elle ne veut plus entendre parler d'opération.

L'avenir, elle ne l'envisage pas sans crainte. Son état de santé rend ses déplacements très difficiles. Qu'attendre de la vieillesse quand la santé est ravagée par une vie au travail harassante depuis l'âge de 8 ans ? Comment occuper ses heures quand on n'a jamais eu le temps ni les moyens d'une activité librement choisie...

Alors parfois elle rêve de découvrir qu'elle à un frère très riche en Amérique qui pourrait miraculeusement lui venir en aide. Pourquoi pas, on peut toujours rêver...





« J'aurais préféré être veuve que divorcée »

Yvette - 72 ans - Gouesnou

Très apprêtée, Yvette donne l'image d'une femme soucieuse de sa personne.

Yvette a toute sa vie habité la commune de Gouesnou à laquelle elle reste très attachée. Elle est mère de trois enfants (un est aujourd'hui décédé) qui pour des raisons professionnelles ont déménagé « à la limite de Strasbourg » et à Guingamp.

Le divorce avec son mari qui a duré près de cinq ans a été pour Yvette une période difficile. Elle note que le regard des autres et ses propres représentations sociales ont pesé dans sa décision : « Je regrette de ne pas avoir quitté mon mari plus tôt. Je ne voulais pas partir avant que les enfants aient une situation. J'aurais préféré être veuve que divorcée... ». Ses enfants qui n'ont pas vu leur père depuis onze ans ont été un soutien au moment du divorce et elle dit aujourd'hui « avoir fait table rase du passé ». Son seul regret concerne peut-

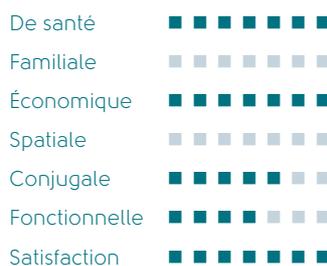
être sa « jolie maison » que son mari a gardé au moment de la séparation. Ces dernières années Yvette a subi deux cancers d'affilés. Au moment de la maladie, elle dit « s'être vue se replier sur elle-même » et note encore une fois l'importance du soutien de ses enfants pour traverser cette étape qui est aujourd'hui derrière elle.

De manière générale, Yvette trouve que l'on va vers « une amélioration de l'habitat ». De son nouvel appartement qu'elle habite depuis maintenant deux ans, elle dit qu'elle « n'a pas l'impression d'habiter dans du social ». Le sas d'entrée sécurisé avec interphone, la baie vitrée, la grande cuisine avec plan de travail aménagé sont pour elle des atouts non négligeables. Chaque palier est chargé du ménage des escaliers et elle entretient de bons rapports avec ses voisins.

Yvette se dit plus active depuis qu'elle a vaincue la maladie et note son besoin de « s'aérer l'esprit ». Elle pratique de nombreuses activités, notamment, par le biais de la Mairie, et profite des minibus, « conduits par des bénévoles », mis à disposition par la commune pour se rendre au marché de Lesneven et au cinéma tous les quinze jours. L'année dernière, elle est même partie en voyage avec le CCAS. Yvette s'occupe également d'une personne âgée pour qui elle fait régulièrement les courses. « On ne peut pas s'ennuyer à Gouesnou. » A propos des maisons de retraite, Yvette cite l'exemple d'une amie dont la vente de sa maison n'a pas suffi à financer son séjour. Ce sont aujourd'hui les enfants de cette dame qui prennent en charge les frais. « Il faut anticiper, faire tout cela quand on a encore toute sa tête ».

A propos des maisons de retraite, Yvette cite l'exemple d'une amie dont la vente de sa maison n'a pas suffi à financer son séjour. Ce sont aujourd'hui les enfants de cette dame qui prennent en charge les frais. « Il faut anticiper, faire tout cela quand on a encore toute sa tête ».

Logique de mobilité



Musique et coquillages

Marco - 83 ans - Plougastel-Daoulas

Lorsque j'arrive à son domicile, Marco se trouve sur le pas de sa porte en train de désinfecter l'oreille à moitié arrachée d'un chat. Son chat ? Non, celui du voisin mais puisqu'il ne semble pas s'en préoccuper, Marco prend le relais.

Dans le quartier, certains l'appellent encore « pépé Marco ». Il est né et a vécu jusqu'à l'âge de 18 ans en Algérie où son père travaillait pour la coloniale dans les eaux et forêts. Sa mère était originaire de Nouvelle-Calédonie. D'une famille de 11 enfants, ils ne sont plus que 4 aujourd'hui. Engagé dans la marine, il navigue entre 18 et 24 ans ce qui lui permet de faire le tour du monde. Comme Jérôme (voir p. 10) il a navigué sur « la Jeanne » bateau d'importance dans une carrière de militaire marin. Marco rencontre sa femme à 25 ans. Ils auront quatre enfants, 1 garçon et 3 filles. Militaire jusqu'à l'âge de 42 ans, ses fonctions dans la marine lui permettent ensuite d'occuper « des postes relativement prestigieux » en tant que

maitre d'hôtel.

Après sa carrière militaire, il fait construire une maison à Saint-Pierre. Lorsque son épouse tombe malade, il décide de vendre leur ancien pavillon pour construire de plein pied à Plougastel. Son épouse profite de la maison pendant 1 an avant de décéder d'un cancer généralisé en 2001. « A l'époque où nous avons construit, la maison était encore entourée de champs. Puis petit à petit d'autres sont arrivées. La construction était bien venue car on se sent moins seul, moins isolé. ».

Marco est un retraité très actif qui compte bien profiter de son temps libre sans s'imposer de contraintes. « Je pourrais participer à des activités dans des clubs mais je ne veux plus avoir à m'imposer des horaires fixes. J'ai suffisamment donné pendant ma vie professionnelle. » Marco bricole – pour lui et pour les autres -, fait des travaux dans la maison, se promène en bord de mer, reçoit régulièrement la famille, va à la messe « aussi pour papoter » et surtout fait de la musique. Il dispose d'un accordéon et d'un synthétiseur qui lui permettent d'être, s'il

le souhaite, un orchestre à lui tout seul.

Il aide une voisine plus âgée à faire son jardin et la véhicule si besoin. Ils vont régulièrement faire des ballades à la plage du moulin blanc et nourrissent les mouettes avec des sacs de « pain rassi spécial mouettes » achetés deux euros chez le boulanger. Une fois par semaine à tour de rôle, ils s'invitent à manger. Tous les soirs ils se téléphonent avant de se coucher pour s'assurer que chacun a pensé à prendre ses médicaments et tous les matins pour être sûr que tout va bien.



Vue du ciel

Édith - 65 ans - Brest

Ce qui frappe en arrivant dans la résidence d'Édith, c'est un sentiment de déjà-vu. Rien ne distingue en effet ces « tours » du quartier de Pontanezen de ses « grandes sœurs » de la région parisienne... J'ai déjà eu au cours de mes rencontres l'occasion d'entendre parler de ce quartier de Brest qui semble avoir mauvaise réputation. Reste qu'Édith n'est pas une femme à se laisser impressionner ou à s'arrêter aux clichés.

Édith est née et a toujours habité Brest.

A l'âge de 24 ans, elle perd son mari dans un accident de pêche et doit élever seule ses trois enfants. D'un second mariage, quatre ans plus tard, naitront trois nouveaux bébés. L'ensemble de la famille continue à habiter Brest ou ses environs et Édith les voit réguliè-

ment. Édith dit avoir beaucoup travaillé. Elle a occupé différents emplois, fait des ménages, travaillé en blanchisserie, en garderie... Elle s'est également occupée pendant longtemps de la garde de ses petits-enfants et « a mis le holà » pour ne plus être débordée.

Veuve depuis une quinzaine d'années, elle habite depuis juin 2013 un nouvel appartement qu'elle a mis près de deux ans à obtenir, situé au septième étage d'un grand ensemble. De son ancien logement, elle dit qu'il était trop petit et que sa « voisine du dessous lui faisait des soucis ». Ses « problèmes de jambes » et le fait que l'immeuble ne disposait pas d'ascenseur sont également des facteurs importants ayant motivé son souhait de déménager. Aujourd'hui, elle apprécie la tranquillité de son nouvel environnement, la proximité des commerces et la

vue dégagée de son appartement qui donne sur les espaces verts de la résidence. Le seul bémol reste la baignoire à laquelle elle accède grâce à un petit tabouret. De plus, même si elle paye un peu plus cher, l'appartement est presque deux fois plus grand que le précédent.

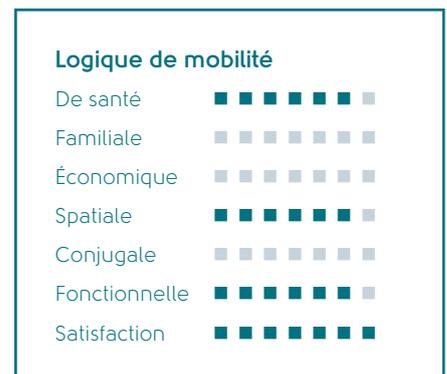




Photo : Benjamin Deroche - Brest métropole océane

Si Edith devait un jour avoir à choisir un appartement plus adapté, elle opérerait comme sa mère, aujourd'hui décédée, pour un foyer logement. Une solution qui permet d'être aidée tout en gardant son indépendance.

Edith connaît encore peu de monde dans l'immeuble, elle n'en reste pas moins active et utilise régulièrement sa voiture pour rendre visite à la famille, aller jouer au loto, se promener au jardin du conservatoire botanique du Vallon

ou à la plage du Moulin Blanc... Elle apprécie également les événements festifs comme le « Festival de la soupe » auquel elle participe depuis plusieurs années.

Seuls à deux

Madeline et Simon - 55 ans et 65 ans - Brest

J'arrive légèrement en avance au domicile de Simon et Madeleine. Comme elle n'est pas encore rentrée du travail, je débute l'entretien en tête à tête avec Simon. Il se prête volontiers aux jeux des questions même si celles-ci semblent soulever en lui des souvenirs douloureux parfois encore difficiles à exprimer. Madeleine arrive une vingtaine de minutes plus tard, elle est plus expansive.

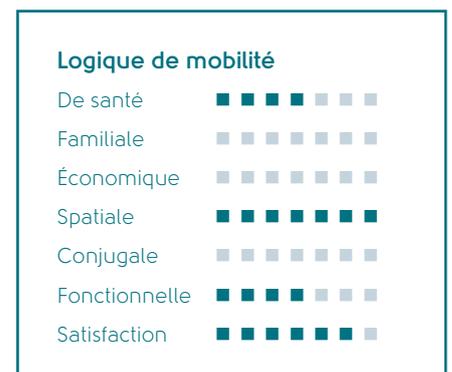
Madeline et Simon ont habité Morlaix, Lorient - où ils ont eu l'opportunité de tenir un restaurant pendant un an - et résident maintenant depuis 23 ans à Brest. Ils ont une fille qui a quitté la région, un gendre militaire et une petite-fille de vingt-six mois. Simon est à la retraite depuis 2009 et Madeleine, dix ans plus jeune, devra travailler jusqu'en 2020 si elle veut obtenir une retraite à taux plein.

Simon a fait un AVC il y a huit ans dont il garde des séquelles qui ont tendance à s'aggraver avec l'âge. Ils ont emménagé dans leur nouvel appartement fin juin 2013 après avoir passé plus de vingt-deux ans dans leur ancien quartier. Ils disent

avoir déménagé en raison de la dégradation du voisinage. « Les voisins étaient très bruyants, on ne dormait plus la nuit, il était devenu impossible de se reposer. » Les dégradations successives - boîtes aux lettres vandalisées, pneus crevés - et la difficulté pour Madeleine d'avoir à gérer sa vie professionnelle et les contraintes liées à l'état de santé de Simon ont accentué « un besoin pressant de partir ». Ils ont donc effectué une demande de mutation auprès de Brest Métropole Habitat et ont obtenu leur nouveau logement dans l'année. Si le déménagement n'a pas entraîné de difficultés financières particulières, il a néanmoins été un moment difficile. Parce que Madeleine et Simon restaient tout de même attachés à leur ancien quartier où se trouvent la majorité de leurs connaissances et pour des raisons pratiques. Ils ont heureusement pu compter sur l'aide de leur fille et de leur gendre qui sont venus passer une semaine à Brest spécialement pour les aider à s'installer.

Madeline et Simon se disent satisfaits de leur déménagement. Le quartier est « calme », « tranquille » et l'appartement, situé au sein d'un ensemble récent, est bien agencé. Le loyer est un peu plus éle-

vé que dans le précédent logement mais ils « y gagnent au change, ça convient mieux ». Ils disposent d'une auxiliaire de vie qui rend visite à Simon tous les midis et ils envisagent une aide supplémentaire pour les soins d'hygiène. La salle de bain nécessiterait des aménagements tels qu'une douche et des mains courantes. « On essaye d'anticiper les besoins. » Du fait de ses soucis de santé, Simon reste la plupart du temps à la maison. Madeleine dispose de peu de temps pour elle et a de plus en plus de mal à communiquer avec son mari qui a tendance à se renfermer : « Ma fille me pousse à faire des activités pour que je me change les idées. »



Cuisine indépendante

Jeanne - 70 ans - Le Relecq-Kerhuon

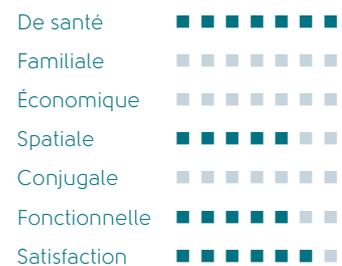
Jeanne a effectué toute sa carrière professionnelle à Brest où elle ouvre en 1965 un commerce de cuisines aménagées. Divorcée depuis 25 ans, elle est mère de trois enfants, grand-mère de six petits-enfants et même arrière-grand-mère depuis trois mois. Née au Relecq, elle a vécu 25 ans à Brest et se dit attachée à la région où réside l'ensemble de la famille à l'exception d'une de ses filles. Elle n'est pas avare de mots pour décrire son plaisir d'habiter sur le territoire. Son précédent logement situé au Relecq était un duplex. Suite à une chute dans les escaliers entraînant un tassement de vertèbres, elle prend conscience de « la nécessité de ne pas vieillir là. » « Après mon accident mon fils de quarante-cinq ans voulait me faire revenir à Brest ». Mais Jeanne ne tient pas à ce que « les autres gèrent sa vie » et souligne qu'en voulant bien faire, les enfants ont parfois tendance à vouloir se substituer à leurs « vieux parents » pour les décisions importantes.

Elle entreprend de faire une demande de logement social et vit aujourd'hui dans un T2 au sein d'un petit immeuble intégré à une zone pavillonnaire. Bien avant les premières constructions, elle venait jouer sur les lieux qu'occupe aujourd'hui la nouvelle résidence.

Jeanne se dit tout à fait satisfaite de son logement et note que la mixité des âges au sein de l'immeuble est une bonne chose. Lors de son déménagement, elle a du se débarrasser de ses meubles et a fait don de ses livres. Elle dit ne pas avoir de regret car elle avait besoin de changement et n'est pas matérialiste. Jeanne souligne l'importance du tissu social dans sa vie et sa volonté d'aider : « Quand j'ai arrêté de travailler, j'ai eu un peu honte. J'avais besoin d'être active et envie d'aider les autres ». Elle pratique la marche à pied, la peinture et a été bénévole pendant six ans dans une maison de retraite. Elle s'est également occupée de sa mère qui est « restée chez elle jusqu'au bout ». Son père, décédé il y a deux ans, à quand à lui passé sa dernière année en maison de retraite. De

ses expériences, Jeanne tire la conclusion qu'il « ne faut pas insister de rester chez soi si l'on est trop abimé » et « qu'il est nécessaire d'anticiper ». Elle note que son investissement auprès des personnes âgées est probablement motivé en partie par le fait que sa mère l'ait eu à quarante-deux ans, âge relativement élevé pour l'époque : « Quand maman venait me chercher à l'école on pouvait penser que c'était ma grand-mère, ça m'a beaucoup marqué et j'ai toujours éprouvé une certaine tendresse pour les personnes âgées. »

Logique de mobilité



Sister's pacte

Alizée et Ambre - 64 et 65 ans - Brest

Arrivé chez Alizée, celle-ci commence par me présenter sa sœur Ambre. Des deux femmes qui ont été séparées (géographiquement) pendant des décennies se dégage un fort sentiment de complicité.

Alizée et Ambre sont toutes les deux jeunes retraitées. Elles sont nées à Brest et ont moins d'un an d'écart. Elles perdent leur père alors qu'elles sont âgées d'une quinzaine d'années et décroivent leur mère, morte à quatre-vingt ans, comme une « femme très indépendante ».

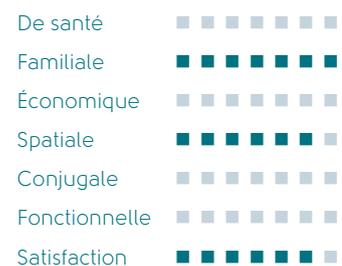
Mariée à vingt-et-un an, Alizée quitte quatre ans plus tard Brest pour suivre son mari en Normandie où elle passera une quarantaine d'années. Mère de

deux enfants et divorcée depuis vingt-trois ans, elle a toujours eu le projet de revenir à Brest à la retraite. Sa principale motivation était de se rapprocher de sa sœur mais en plus, elle s'ennuyait seule dans son précédent logement. Sa fille et son fils qui habitent respectivement Pontoise et le Havre ne pensaient pas voir leur mère concrétiser son projet. « J'ai tout organisé à distance avec l'aide de ma sœur. » Elle adresse une première demande de logement auprès de l'office HLM en septembre 2012. « Avec ma très petite retraite, je n'aurais jamais pu avoir un logement dans le privé ». Elle refuse une première proposition de logement dans un immeuble au neuvième étage situé à Pontanezen, « un quartier qui craint. ».

Alizée profite d'une visite à Ambre en avril 2013 pour se rapprocher de l'of-

fice HLM. Aujourd'hui, elle loge, depuis le premier août, un appartement situé dans la même résidence que sa sœur habite depuis dix-huit ans... « J'ai eu mon appartement le jour d'avant mon anniversaire. J'aurais embrassé la dame de l'office HLM. » La seule difficulté a été de financer les mille cinq cents euros de

Logique de mobilité



frais engendrés par le déménagement. Reste qu'Alizée est « très contente d'être revenue » et d'avoir retrouvé Ambre ainsi que ses trois neveux et nièces. Les deux sœurs viennent d'adopter un petit chien que ses anciens maîtres voulaient placer à la SPA et avec qui elles aiment aller se promener à la plage ou au lac de Saint Renan. Elles pourraient partager un appartement mais tiennent à leurs indépendances. Leurs vieux jours ? Alizée et Ambre « essayent de ne pas y penser pour le moment » et comptent bien profiter de leurs retrouvailles.

I' vaut pas une bolée d'cid'

Louise - 72 ans - Le Relecq-Kerhuon

Louise « adore les enfants et les bêtes ». Elle a eu moins de chance avec les hommes. D'un premier mariage naissent quatre enfants (trois filles et un garçon) qu'elle a élevés seule. Elle finit par divorcer de son mari en 1980 qui « a fait six ans d'Algérie, faisait des dettes, des crises et s'en prenait à moi et aux enfants. » D'un second mariage, naît une nouvelle petite fille. Elle finit, néanmoins, par « mettre dehors » son nouveau conjoint « fainéant et coureur de jupons » qui la laissait s'occuper seule de la gestion du ménage : « Je me suis laissée faire avec le premier mais pas le deuxième ».

Suite à cette nouvelle séparation, elle change d'appartement « par ce que le loyer était trop cher et qu'elle voulait s'éloigner du père de Vanessa. »

Aujourd'hui, Louise fréquente un Monsieur qui habite Guipavas, que les petits-enfants « adorent », mais elle tient désormais à garder son indépendance.

Elle a commencé à travailler en 1968 pour subvenir aux besoins de la famille et a fait une carrière d'aide-soignante. Elle est à la retraite depuis cinq ans, date à laquelle elle a intégré son logement actuel et dispose d'une petite pension (moins de sept cents euros par mois).

Louise se dit satisfaite lors du démé-



Photo : ADEUPa

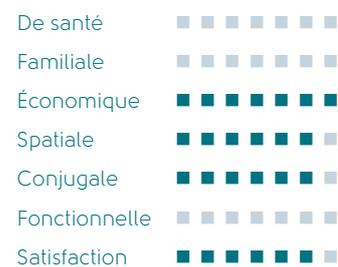
nagement d'avoir trouvé un logement propre dans lequel il n'y a rien eu à faire.

Si « personne ne s'est occupé d'elle » Louise continue quant à elle à aider son entourage. Elle est neuf fois grand-mère et a deux arrière-petits-enfants dont elle s'occupe régulièrement tout comme de son jeune frère de soixante ans handicapé d'une jambe. D'un tempérament anxieux, Louise a tendance à beaucoup s'inquiéter pour sa famille. Elle est satisfaite de son appartement qui est excessivement propre et bien rangé, chaque objet, bibelot y a sa place.

Aujourd'hui Louise dit ne pas s'ennuyer et être « heureuse par rapport à ce qu'elle a pu vivre ». Elle garde « deux bonnes copines » qu'elle considère « comme ses sœurs », aime la marche à pied, se promener au lac, faire de la couture... La mère de Louise est décédée à l'âge de 94 ans d'une crise cardiaque, « l'idéal ».

Du fait de son vécu et de ses revenus très modestes, Louise ne fait pas partie de ces femmes pour qui l'anticipation de ses vieux jours est aujourd'hui une priorité.

Logique de mobilité



Si « personne ne s'est occupé d'elle » Louise continue quant à elle à aider son entourage.

Paris-Brest

Francine - 70 ans - Plougastel-Daoulas

Francine a toujours habité avec ses parents et les a accompagnés jusqu'au bout.

Dans la famille, on est Parisien depuis plusieurs générations. « Maman était câbleuse/soudeuse, papa super flic, » elle coiffeuse. Quand sa mère tombe malade - en 1996 - et veut partir en Bretagne, Francine suit ses parents. Elle a alors un peu plus de 50 ans. La famille loue un pavillon de plein pied à Plougastel. Sa mère bénéficie d'une chambre médicalisée au RDC et Francine fait appel à une aide à domicile pour l'assister au lever et au coucher. Sa mère meurt deux ans après leur arrivée en Bretagne. Son père décède en 2012, à l'âge de 92 ans d'un cancer fulgurant. Il passe les trois derniers mois de sa vie à l'hôpital. Restée seule, Francine ne peut plus assurer avec sa « retraite de coiffeuse » les frais liés au pavillon. Elle se rapproche du CCAS afin de faire une demande de logement. Aujourd'hui, Francine habite depuis un an un appartement situé au RDC d'un immeuble relativement récent situé à dix minutes de son ancien pavillon. Au déménagement, il lui a fallu se débarrasser de ses meubles et de ses objets. Si Francine est satisfaite de son nouveau logement, elle regrette néanmoins la baie vitrée qui donne directement sur le parking. Le fait d'habiter au RDC n'était pas un souhait de sa

part mais elle s'est laissée convaincre par les salariés du CCAS qui ont insisté sur la nécessité d'anticiper le vieillissement. Ce qui marque effectivement en entrant dans l'appartement de Francine c'est la proximité avec le parking qui le jouxte. Les premières places de parking se trouvent à peine à deux ou trois mètres de sa fenêtre.

De son expérience avec ses parents, elle dit qu'il est difficile de vivre en permanence sur le qui-vive de ce qui pourrait arriver et souligne que les personnes malades peuvent devenir « aigries » et faire preuve d'une certaine méchanceté. Elle regrette également le peu d'aménagements encore disponibles pour les personnes qui se déplacent en fauteuil roulant. Sur la question de la maison de retraite Francine dit qu'elle préférerait partir plutôt que d'avoir à s'y rendre et que la solidarité familiale ou entre amis est préférable à celle institutionnelle. Elle n'est néanmoins pas tentée par une expérience de type « Babayaga » pour les mêmes raisons que celles évoquées ci-dessus.

Aujourd'hui, Francine retourne régulièrement voir ses anciens voisins, aime sortir aux concerts, au théâtre... Elle dit avoir essayé le loto mais trouve ça excessivement long et ne supporte pas les activités comme la couture ou le tricot. Francine regrette un peu la coiffure mais il lui arrive encore parfois de coiffer les amies, les proches malgré ses problèmes d'arthrose. Elle rend de temps en temps visite à son frère resté

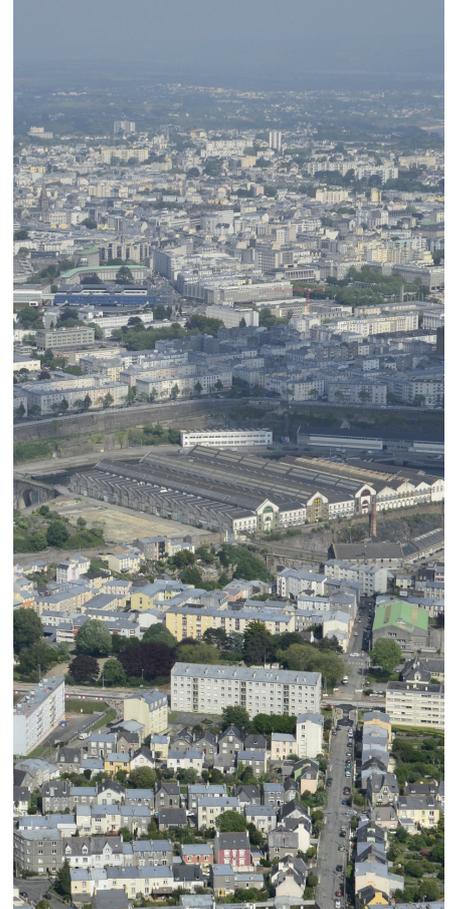
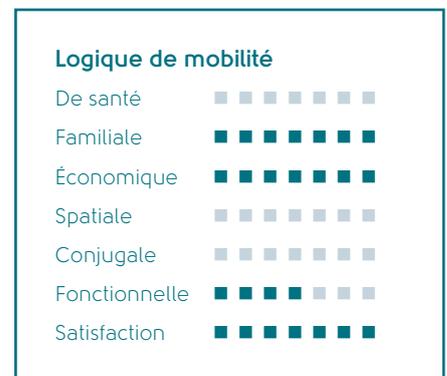


Photo : Thierry Joyeux - Brest métropole océane

en région parisienne ou bien c'est lui qui vient la voir. Francine a-t-elle envisagé de retourner à Paris ? : « Pourquoi faire ? » et puis la ville a changé, « c'est différent, moins convivial qu'à l'époque. »



Ficher le camps avant d'avoir à faire tout ça

Thérèse - 75 ans - Le Relecq-Kerhuon

Thérèse est née à Vannes et se marie à Brest en 1964. Le couple aura trois enfants dont une fille handicapée qui vit aujourd'hui en foyer logement. Les deux autres enfants vivent à Plougastel et Thérèse est cinq fois grand-mère. Son mari Gérard, dix ans plus âgé, décède d'un « cancer de l'amiante » en

2003. Après son décès, Thérèse décide de rester habiter dans la maison qu'ils ont fait construire au Relecq. En 2011, Thérèse apprend qu'elle souffre d'un cancer du sein et réalise que la maison n'est plus adaptée à son état de santé : « Quand on a construit, c'était la mode des maisons surélevées ce qui n'est pas l'idéal quand on vieillit. » De plus, la maison se dégrade et aurait besoin

de travaux alors même que le budget de Thérèse se contracte. Elle préfère « ficher le camp avant d'avoir à faire tout ça » vend la maison et fait une demande de location en HLM afin, aussi, « de disposer d'un peu d'argent pour ses vieux jours et laisser des sous pour les enfants et petits-enfants. ». Il s'écoule un an entre sa demande et l'obtention de son nouveau logement.

Thérèse est contente de son nouvel appartement dans lequel elle dispose d'une chambre supplémentaire lui permettant d'accueillir sa fille handicapée tous les week-ends. Le seul point noir semble être l'absence de transports en communs à proximité. « Le petit Trot-tik », service de minibus mis en place par la Mairie, est donc le bienvenue puisqu'il dessert, notamment, le supermarché du coin, se rend deux fois par semaine au club de jeux, fait le tour des cimetières à la Toussaint et peut adapter ses déplacements en fonction des besoins de chacun.

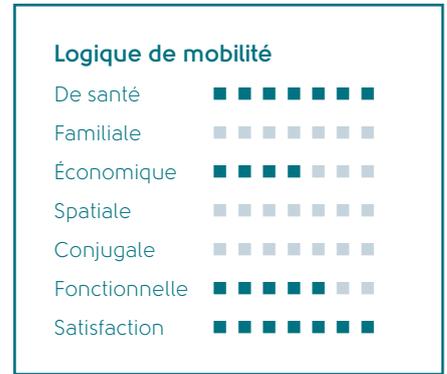
Au sein de l'immeuble, les profils sont variés : couples avec enfants, célibataires, personnes handicapées... Thérèse

fréquente peu ses voisins mais entretient des « relations de bon voisinage » et sait pouvoir compter sur eux en cas de besoin.

Thérèse fait parfois appel à une aide-à domicile qui l'assiste « pour toutes sortes de choses : le ménage, le shampoing, les courses, la balade... ». Thérèse avait déjà eu recours à ce type de services pour son mari ce qui lui avait permis « de pouvoir sortir sans le laisser seul. »

Thérèse a encore deux sœurs habitant Vannes qu'elle va voir régulièrement. Elle visite également son beau-frère de 88 ans qui se trouve en maison de retraite et « qui s'est sauvé deux fois ». Si un jour Thérèse ne peut plus s'assumer

seule, elle est prête à aller en institution même si elle dit qu'elle préférerait mourir plutôt que de finir toute « décatie » dans ce type d'établissement.



« Je pense que je vais me plaire à Gouesnou »

Mauricette - 80 ans - Gouesnou

Mauricette est née à Guisseny. Son mari militaire a participé à la guerre d'Indochine et d'Algérie. Mauricette vit pendant douze ans à Toulon dans des logements réservés aux familles de militaires. Le couple revient ensuite vivre en Bretagne, d'abord à Brest où il reste vingt-deux ans avant de revenir à Guisseny. Mauricette a eu deux enfants, une fille et un garçon. Au décès de son mari, Mauricette se retrouve seule dans la maison dont elle est propriétaire. Il y a trois ans elle subit une opération du cœur et un an et demi plus tard, glisse sur son parquet, se casse le talon d'Achille et se déplace une vertèbre. Elle prend alors conscience qu'il ne lui sera pas possible de continuer à vivre seule dans son pavillon. A ses problèmes de santé s'ajoute un conflit familial avec son beau-frère habitant la maison voisine. Il lui refuse l'accès au passage menant aux deux résidences. Les procès s'enchaînent coûtent de l'argent et pèsent sur le moral de Mauricette.

Aujourd'hui, elle est locataire depuis le 1^{er} Aout d'un T2 en logement HLM à Gouesnou. Elle trouve que c'est « un

soulagement d'avoir déménagé » elle regrette uniquement d'avoir du « se débarrasser » de son chien. Elle ne connaissait pas Gouesnou avant d'y habiter. C'est sa fille, clerc de notaire, qui s'est occupée de tout, de la demande auprès de l'office HLM comme de son inscription au « club des personnes âgées » où elle pratique les dominos, le scrabble... Gouesnou a également permis aux deux femmes de se rapprocher l'une de l'autre. La fille de Mauricette, « qui la materne » passe ainsi tous les soirs voir sa mère. De l'appartement, Mauricette dit qu'il « est très bien conçu, tous les commerces se trouvent à proximité et le club et la Mairie sont à cinq minutes ». Elle apprécie également la petite zone de promenade située derrière le supermarché et passe beaucoup de temps à lire. Mauricette fait appel deux heures par semaine à des aides à domicile alors qu'elle en avait besoin du double dans son ancienne maison. Mauricette conclut : « Je pense que je vais me plaire à Gouesnou. »



« Je réfléchis toujours à long terme »

Berthe - 65 ans - Brest

Il se dégage de Berthe comme de son pavillon une certaine sensualité. La décoration recherchée, le feu de bois allumé pour les visiteurs témoignent de son souci de recevoir dans un cadre agréable et chaleureux.

Berthe a habité Roscoff dans le Finistère pendant dix-huit ans. Divorcée depuis dix-neuf ans et mère d'une enfant, elle s'est beaucoup investie dans sa vie professionnelle. Les trois/quatre années qui ont suivi le divorce ont été difficiles et Berthe dit avoir souffert du regard des autres et avoir tout fait pour « sauver les apparences ». A l'approche de la retraite, elle a commencé à réfléchir et anticiper ce que pourrait être sa vie après le monde du travail. Le manque de services, d'établissements à caractère culturel dans une ville essentiellement réputée pour ses centres de Thalassothérapie, la peur de la solitude, de l'ennui et le souhait de se rapprocher

de sa fille – habitant au Relecq – sont les principales raisons ayant motivé son déménagement. Aujourd'hui, Berthe habite depuis un an et demi dans sa nouvelle maison brestoïse dont elle est propriétaire. La rénovation de cette maison, dans laquelle elle s'est beaucoup investie et à qui elle continue à accorder beaucoup de temps, ont entraîné « un certain repli et la perte de certains contacts ». Berthe n'en reste pas moins une femme très active qui aime sortir et s'investir pour son quartier et les autres. Elle s'occupe parfois de ses deux petits-enfants, fait de la gymnastique, prend des cours d'Anglais, va au cinéma, voir des concerts et marche beaucoup... Elle aime également s'investir pour des événements à caractère social comme le Téléthon ou la « Fête du pain », participe aux réunions de quartier et aimerait, quand elle aura fini les travaux de sa maison, participer à de nouvelles activités comme, par exemple, l'aide aux devoirs. Berthe souligne l'importance

des relations sociales et de « son besoin d'exister et de pas vivre en autarcie. »

Si Berthe vit actuellement à l'étage de sa maison, elle a anticipé pour ses vieux jours et a la possibilité de vivre uniquement au RDC.

Du déménagement, Berthe dit qu'il « a été positif », qu'elle y a trouvé ce qu'elle recherchait et qu'elle se sent « aujourd'hui, plus ouverte au monde. »



« Je ne comprends pas les gens qui s'ennuient »

Jeannette - 70 ans - Brest

Il se dégage de Jeannette une certaine sérénité et de la joie de vivre. Tout au long de notre entretien, même lorsqu'elle évoquera des moments très difficiles, elle ne se départira pas de son sourire.

Jeannette est née à Brest et passe sa jeunesse à Plougasnou. Sa mère décède alors qu'elle est encore enfant. Son père travaillant dans la marine marchande, elle est placée dans un pensionnat chez les bonnes sœurs.

Divorcée, Jeannette est mère de deux enfants, un garçon et une fille qui ont aujourd'hui quitté la région. Elle a trois petits-enfants avec qui elle communique régulièrement par téléphone.

Au début des années quatre-vingt, elle fait une « grave dépression » qui dure près de dix ans et durant laquelle elle

tente à plusieurs reprises de mettre fin à ses jours.

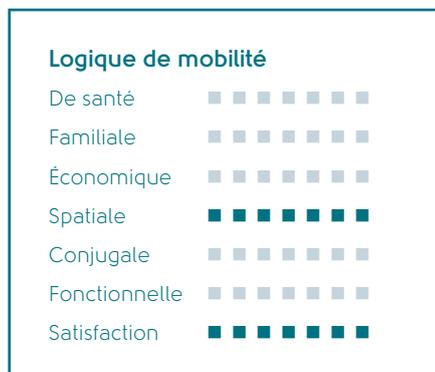
A la retraite, elle habite pendant trois ans dans le quartier de Pontanezen. Elle dit y avoir côtoyé les trafics de drogue, les armes à feu, les bagarres, s'y être fait voler son vélo : « Moi j'ai peur de rien, je leur disais aux jeunes qui vendaient en bas de chez moi que ce n'était pas bien ». Jeannette décide néanmoins de déménager (demande de mutation auprès de l'office HLM) mais reste en contact avec certains de ses voisins et retourne régulièrement à la médiathèque du quartier. Grosse lectrice, elle dit lire jusqu'à huit livres par semaine : « surtout des romans historiques, pas de policiers. » Outre la lecture, Jeannette aime la musique, confectionne des vêtements pour bébés qu'elle donne aux bonnes sœurs, fait beaucoup de marche à pied, des

ballades en bord de mer, va peut-être se racheter un vélo : « Je ne comprends pas les gens qui s'ennuient, il y a toujours quelque chose à faire. »

De son nouvel appartement, elle dit qu'il est bien agencé et pas trop cher, que le quartier est tranquille et qu'elle apprécie la proximité des commerces et du TRAM, d'autant plus qu'elle n'a plus de voiture. Jeannette a vu se construire le quartier où elle vit aujourd'hui : « J'ai connu Brest en baraques, c'était dur mais on était heureux... Je n'aimerais pas être jeune aujourd'hui. »

Sur les options de logements qu'elle aimerait privilégier pour ses vieux jours elle dit que les foyers logements (opté par son père décédé à quatre-vingt-seize ans qui passe ses derniers mois en maison de retraite) sont une « bonne solution mais qu'il faut en avoir les

moyens. » Et les maisons de retraites ? « Quelle horreur ! Je préfère l'euthanasie ou le suicide. »



Capitaine flamme

Georges - 95 ans - Brest

J'ai RDV avec Georges à son domicile, dans cette petite cité HLM du nord de la ville.

Je sonne longuement à l'interphone avant qu'il ne réagisse. Georges s'est assoupi et en plus il est un peu dur d'oreilles. Il me faudra hausser le ton tout au long de l'entretien.

Georges se souvient. Il est arrivé à Brest à l'âge de deux ans avec ses parents pénichiers. Il ne quittera plus la ville sauf pendant la guerre.

Il habite un trois pièces HLM en RDC depuis bientôt 6 mois. Son appartement précédent, un F4 (en location privée) trop grand depuis la mort de sa femme et au deuxième sans ascenseur a été vendu. Une aubaine et l'occasion pour lui de trouver un appartement au loyer plus adapté à sa petite retraite et plus fonctionnel.

Il faut dire que Georges a frôlé la catastrophe il y a quelques mois. En faisant des frites, il met le feu à son ancien appartement. Il est alors gravement blessé, la peau, les cheveux brûlés... Il passe des semaines à l'hôpital puis plusieurs mois en rééducation. C'est pour lui un signal. Mais il ne sait pas trop à qui s'adresser. Pourtant, la chance lui sourit à un entraînement de

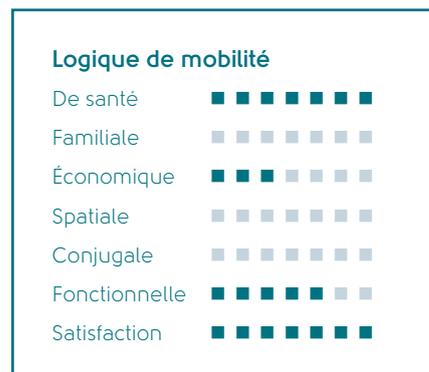


Photo : Julien Ogor - Brest métropole océane

tennis de table. Il rencontre le maire qui l'aiguille et lui prend un rendez-vous avec le service logement. A partir de là, les choses s'enchaînent très rapidement. On lui propose ce 3 pièces bien plus adaptée à sa situation. « Ici c'est vraiment bien. C'est propre, en RDC et en plus beaucoup moins cher... ».

Georges a 95 ans, c'est le plus âgé des personnes que nous avons rencontrées. « Avant, je conduisais des grues. J'ai travaillé pendant 43 ans. Un jour ils m'ont dit stop, tu peux t'arrêter ». Il se porte plutôt bien, fatigué par une bronchite passagère. Il vit seul, reçoit des aides à domicile et fait sa marche quotidienne pour se maintenir en forme comme lui conseille son médecin. Ex champion de Bretagne en tennis de table, son appartement est décoré par les multiples coupes qu'il a gagnées. Aujourd'hui, il continue ce sport pour le plaisir. « En arrivant ici j'ai vu qu'il y avait une Maison Pour Tous à côté, alors je suis allé voir. C'est très sympa, c'est là que je fais du tennis de table toutes les semaines. Je vais jouer à la belotte aussi quand il fait mauvais temps. Je vais à la pétanque deux fois par semaine ».

Il fait ses courses seul, à côté : Lidl ou Géant. « Le quartier est très bien. Il y a tout ce qu'il faut, des commerces, le pain chaud... »



Georges reçoit peu de visites personnelles. Il n'a pas eu d'enfant. Il n'a plus de famille proche. Par contre, les aides à domicile qui passent chez lui sont nombreuses: « il y a une jeune fille très sympa qui m'aide pour les papiers administratifs, le ménage, elle vient une fois par semaine et mon médecin vient de demander à ce qu'elle passe plus souvent », le portage de repas tous les jours pour le midi et le soir. « J'ai le choix des menus, je choisis à l'avance... Je trouve ça assez cher tout de même ». Pendant notre entretien, une infirmière passe pour lui faire prendre ses médicaments « le médecin ne veut pas que je garde mes médicaments ici. Je ne sais pas pourquoi, je suis pourtant tout à fait capable de le faire tout seul. Je ne sais pas de quoi il a peur ».

Son appartement est adapté. On doit lui installer une cuisinière spéciale pour éviter qu'un nouvel accident ne se produise. Ses aides à domicile lui sont précieuses. Il les accepte volontiers même si lui n'a rien demandé. Le seul problème c'est qu'on vient de lui couper le téléphone parce qu'il a oublié de payer la dernière facture. Du coup s'il arrive un pépin, il ne peut joindre personne. Bien surprenant.

Une double résidence, entre ville et littoral

Annick - 67 ans - Gouesnou

Annick a tout d'une personne posée. Tranquille.

Brestoise d'origine, elle n'a jamais quitté le coin sauf quelques années pour suivre son mari à Madagascar. Elle habite 40 ans une maison dont elle est propriétaire à Gouesnou. Ses 3 enfants y grandissent, elle s'y plaît. Mais au décès de son mari il y a trois ans, la maison devient lourde à gérer. « Je n'arrivai plus à entretenir le jardin. La maison était trop grande pour moi toute seule. Sur trois étages, je n'arrêtais pas de monter et descendre les escaliers. En plus il y avait des travaux à faire. Elle commençait à dater... Une maison ce n'est pas pratique en vieillissant. Avec mon mari on avait prévu de mettre un ascenseur... J'y serai encore s'il était toujours là ». Petit à petit l'idée d'un déménagement fait son chemin. Elle possède par ailleurs depuis plus de 20 ans une petite maison de vacances sur le littoral, dans le village où elle passait ses vacances enfant, un lieu chargé de souvenirs pour elle.

Mais elle sait qu'elle doit faire des choix, elle ne peut pas tout garder. Alors elle organise un conseil de famille avec ses enfants au cours duquel ils examinent les différentes possibilités : garder la maison de Gouesnou où ils ont grandi ou garder la maison de vacances à Portsall. Le choix se porte sur la deuxième solution. Des travaux sont menés dans la petite maison



pour la rendre plus confortable « je l'ai agrandie, isolée, j'ai installé le chauffage pour pouvoir y aller plus souvent l'été plutôt, parce que l'hiver la bas c'est mort ». La maison de Gouesnou est vendue. Elle loue maintenant depuis 6 mois un appartement dans une belle résidence en plein centre-ville, proche de toutes les commodités, un critère de choix. Elle s'apprête à organiser une transhumance saisonnière entre ses deux lieux. Comme elle ne trouve rien à acheter, elle loue. « L'appartement est vraiment bien. Très clair. Plus petit, à ma taille, plus adapté à mes besoins. Une sorte de cocooning. C'est idéal, peu d'entretien. Il y a deux chambres et une très grande terrasse. Un ascenseur. Il est aussi très sécurisé, ça c'est important ».

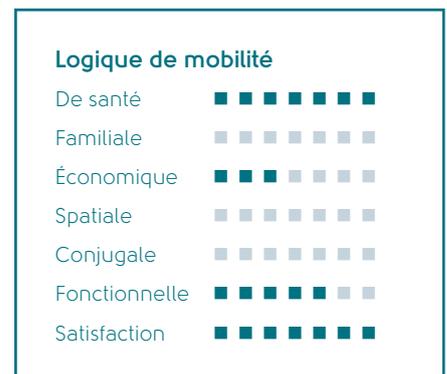
Elle peut accueillir ses enfants et petits-enfants à dormir pendant les vacances scolaires.

Elle a tenu à rester sur la commune de Gouesnou. Elle y connaît du monde et y a de nombreuses activités.

Retraitée depuis 2 ans, remise récemment d'une grave maladie, Annick est maintenant une femme très occupée. Sa vie s'organise entre gymnastique, sorties entre amies, l'association de jumelage pour laquelle elle fait partie du bureau, ses activités bénévoles auprès de personnes âgées au sein de l'EPHAD, à l'ADM longtemps, un longue marche à pieds toutes les semaines de plus de 10 km, le

cinéma et autres sorties organisées par la ville... Elle doit également s'inscrire à la médiathèque et à prévu de se rendre aux conférences de l'Université du Temps libre. Elle s'est mise à l'ordinateur récemment, à Internet. Mais elle ne sait pas très bien l'utiliser.

Son travail auprès des personnes âgées lui a fait prendre conscience très tôt des conséquences de la dépendance. Elle les a anticipées. Il lui a fait prendre conscience surtout du risque de se renfermer sur soi, de rester dans son monde. « Le plus dur c'est la solitude qui pèse ». Elle a entendu parler de formes d'habitats alternatifs pour les personnes âgées. « Pourquoi pas, les « séniories » ça a l'air pas mal. Des résidences où les personnes peuvent se retrouver, s'entraider. Ou alors, quand la maison s'y prête, pourquoi pas un étudiant chez soi... ».





“La présence d’une chambre en rez-de-chaussée et d’un cabinet de toilette a été déterminante dans le choix de la maison. L’idée est de pouvoir vivre si besoin uniquement à cet étage en cas de perte d’autonomie.”

La petite maison dans la prairie

Monique et Paul - 77 et 78 ans - Brest

Nous sommes arrivés au bout de la ville dans un petit lotissement au sein duquel nous nous perdons rapidement après avoir tournés trois fois sur nous-mêmes.

Monique et Paul nous attendent dans leur maison. Nous nous installons autour de la table du salon.

Ils ont 3 enfants qui vivent toujours dans le coin et 7 petits enfants. Brestoïse et fiers de l’être, ils ont vécu plus de 30 ans dans un appartement de la cité Bellevue. Mais « on ne se voyait pas vieillir ici » nous disent-ils « pour plusieurs raisons ». « Les personnes qui sont arrivées en même temps que nous au début de la cité ont fini par partir. Toutes les classes moyennes ont fait la même démarche que nous... C’était un appartement au troisième étage sans ascenseur, des personnes âgées dans notre famille ne pouvaient plus venir nous voir faute de pouvoir monter les escaliers... Et en plus on voulait avoir notre maison depuis longtemps ».

Monique et Paul possédaient également une maison familiale à Saint Renan qu’ils

occupaient de temps en temps. Alors ils ont décidé de tout vendre, l’appartement, la maison familiale et ont pu s’acheter leur pavillon. Une nouvelle vie.

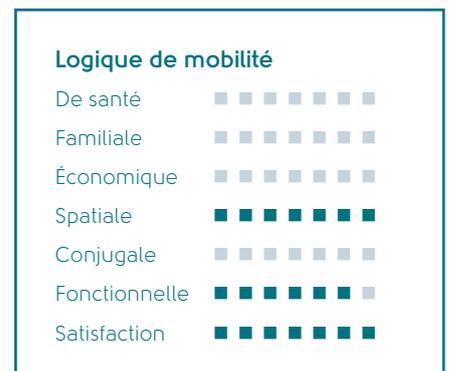
La présence d’une chambre en rez-de-chaussée et d’un cabinet de toilette a été déterminante dans le choix de la maison. L’idée est de pouvoir vivre si besoin uniquement à cet étage en cas de perte d’autonomie.

Leur nouveau quartier est très calme mais un peu éloigné des commerces. « Les premiers services sont « au bourg » à 20 mn à pieds au moins. « Il faut prendre la voiture ou le bus pour aller en ville, pour les courses, le marché (...) L’ambiance du quartier est sympa et on pourrait presque se croire à la campagne (...) Il y a pas mal de chemins de randonnées tout autour sans avoir besoin de prendre la voiture. Ça tombe bien on fait beaucoup de marche à pieds. Les chemins sont assez diversifiés ».

Monique et Paul ont été très actifs, militants toute leur vie, impliqués aux niveaux associatif et politique. Elle a même été un temps élue municipale. Quand il a pris sa retraite, il y a près de 20 ans, il a continué à beaucoup s’investir notamment

en prenant la présidence de la CAF. Il a alors énormément aidé ses enfants qui venaient d’acheter des maisons individuelles à faire des travaux.

Le couple est resté actif dans une moindre mesure « en pointillé ». Le lundi matin ils vont à leurs cours de sport respectifs stretching pour l’un, aquagym pour l’autre. Ils se sont mis à Internet pour communiquer avec leurs amis et leurs petits enfants dont un vit en Allemagne. A près de 80 ans, ils aspirent aujourd’hui à la tranquillité et disent « vouloir laisser leur place aux plus jeunes ».



De quoi faire, si on le veut vraiment

Renée - 76 ans - Gouesnou

Comme beaucoup de femme de sa génération, Renée a vécu 56 ans avec son mari de façon fusionnelle en partageant tous les moments du quotidien. Quand elle évoque sa vie d'autrefois, Renée s'anime « On ne s'est jamais quitté, on faisait tout ensemble (...) J'ai arrêté de travailler pour élever les enfants et suivre mon mari. J'ai épousé un militaire alors on a énormément déménagé à Alger, à Saint Raphael, à Paris... On louait chaque fois... »

Puis à sa retraite, son mari passe des concours pour être secrétaire administratif. Engagé à l'Arsenal, ils peuvent revenir habiter Brest. « J'habitais Brest un très bel appartement avec vue sur la Rade. On y resté plus de 20 ans. Au 4ème étage avec ascenseur, une résidence clôturée. »

Alors, à la mort de son époux, du jour au lendemain, pour elle tout bascule, elle est déstabilisée, perdue. La dépression ne se fait pas attendre.

Il lui faut trouver de nouveaux repères, réorganiser le quotidien avec le poids d'un vide terrible. La tentation est grande de s'enfermer dans son logement et de ne plus bouger. Alors elle se laisse convaincre par sa fille de déménager dans un bel appartement en plein centre-ville du village, et se rapprocher d'elle. Elle doit trouver des occupations, voir du monde, reconstruire une vie sociale... Les activités ne manquent pas « Ma fille m'a inscrite partout. Le vendredi cinéma ou marché, la chorale, la gym... Ca me fait du bien. ». Mais elle ne souhaite pas non plus en faire trop, Renée a aussi besoin d'avoir du temps pour elle, pour s'occuper du linge, de sa maison, du ménage... « J'aime m'occuper de mon appartement. J'ai été mère au foyer pour moi c'est important. Je n'ai pas le temps de m'ennuyer. Je retouche mes vêtements, je regarde la télé des documentaires surtout... Je lis tous les jours le journal que je reçois Le télégramme ou Ouest France ».

Ce qui lui manque le plus, c'est de pouvoir aller à Brest, s'échapper de temps en temps pour faire les magasins. Mais le trajet est un peu compliqué, il faut prendre un bus pour rejoindre le tram et Renée redoute les coups de freins. Le CCAS va mettre en place un système de navette pour rejoindre le Tram, elle pourra ainsi y aller plus souvent.

Parce que Renée ne conduit pas. « J'ai bien eu mon permis mais je n'ai jamais conduit. C'est toujours mon mari qui conduisait. Alors j'ai vendu la voiture. Elle ne me servait plus. Et je suis toujours dépendante des autres pour les sorties. Du coup je me sens un peu emprisonnée ici. Mais dès qu'il y a une sortie proposée j'y vais. » Depuis qu'elle habite Gouesnou, elle connaît beaucoup de monde et a sa petite équipe d'amies. Les sorties avec la ville sont l'occasion pour elle d'entretenir un cercle de connaissance. Elle se sent maintenant beaucoup mieux et a fini par remonter la pente. Son entourage le lui fait souvent remarquer. « Mon nouvel appartement est vraiment bien. Je ne pouvais pas rêver mieux. L'immeuble a deux étages maximum, avec un ascenseur. La résidence est très sécurisée. C'est important. (...) Au départ, j'ai loué parce que les propriétaires ne pouvaient pas le vendre, une loi Scellier. Puis au bout de quelques mois ils ont pu. Alors avec l'argent de la vente de mon appartement à Brest et quelques économies j'ai pu l'acheter. Maintenant je n'ai plus que les charges à payer.»

Sa fille aimerait qu'elle change sa baignoire pour mettre une douche. Mais elle n'est pas tellement d'accord. Elle dit n'avoir aucun problème à rentrer dedans.

Elle fait ses courses avec son gendre tous les vendredi matin. Il l'emmène en voiture à Leclerc. Dès qu'il lui manque quelque chose, il y a tout autour d'elle. « C'est très pratique. C'est tout près, 5 à 10 mn. »

Logique de mobilité

De santé	■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■
Familiale	■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■
Économique	■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■
Spatiale	■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■
Conjugale	■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■
Fonctionnelle	■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■
Satisfaction	■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■



Photo : Franck Bétermin - Brest métropole océane

« Les linceuls n'ont pas de poches »

Serge - 80 ans - Brest

Originaire de Brest, Serge a vécu enfant plusieurs années en Allemagne où son père faisait partie des troupes d'occupation. Lorsque ce dernier part pour l'Indochine, il rejoint sa mère à Brest, repart quelques années à l'adolescence outre-Rhin au gré des affectations de son père avant de revenir de nouveau en Bretagne. A dix-huit ans, Serge s'engage à son tour dans l'armée et passera trois ans en Algérie dans les « paras ». Lorsqu'il quitte l'armée, il suit une formation professionnelle de peintre en bâtiment. Il vit six ans à Quimper avec sa première femme « coiffeuse », divorce, se remarie puis divorce à nouveau. Serge dit être resté en bons termes avec son ex-femme qui « s'était barré avec les gosses sauf l'aîné des garçons... On se disputait à propos de l'éducation des enfants, surtout les filles... » De ces deux mariages naissent six enfants qui sont tous restés dans la région. Serge a douze petits-enfants et est depuis peu arrière-grand-père. Après la retraite, il connaît une longue période difficile et des problèmes de santé : « J'étais fatigué, déprimé, je faisais des crises d'angoisse. Je dormais le jour et vivais la nuit. Tout m'était égal. » Le quatorze juillet 2013, il est accueilli d'urgence à l'hôpital. Les analyses révéleront une « difficulté à fixer l'oxygène, un manque de sodium » ainsi que « trois tâches

cancéreuses ». Depuis quelques mois, Serge suit une chimiothérapie dont les effets semblent positifs. A sa sortie de l'hôpital, il est resté quelques semaines en convalescence chez ses filles avant de trouver un logement temporaire en attendant que son ancien appartement, devenu insalubre, soit rénové. Sa fille vient l'aider une fois par semaine pour le linge et le ménage et ce sont les enfants qui se chargent le week-end de la rénovation intérieure de son appartement situé dans le quartier de Recouvrance auquel il est très attaché. Des travaux d'aménagement extérieur concernant, notamment, l'isolation, le remplacement des fenêtres sont également prévus. Le coût de ces derniers estimé à près de vingt mille euros est en partie pris en charge par la ville, le département et la région. Il devrait rester environ quatre mille euros à la charge de Serge qui remboursera à hauteur de cent euros par mois pendant trois ans. C'est la sœur de Serge, seize ans plus jeune, qui s'est chargée de trouver les financements possibles et s'est rapprochée des organismes sociaux (Clic, CCAS, PACTARIM) afin de venir en aide à son frère. Dans son logement temporaire, Serge dit s'ennuyer et être pressé de rentrer dans son ancien quartier qui est plus agréable, où il connaît tout le monde et a tout à disposition. Serge s'est récemment acheté une carte de Tram même s'il utilise encore sa « vieille

R5 » qui continue à réussir à passer les contrôles techniques grâce à son fils mécanicien. Serge a longtemps pratiqué la photo argentique et envisage de se mettre au numérique maintenant que la qualité s'est améliorée. Il n'a pas d'ordinateur mais aimerait s'équiper. Serge est plus à l'aise financièrement depuis qu'il est seul et à la retraite et souligne que « les linceuls n'ont pas de poches » et « qu'on a jamais vu un coffre-fort suivre un corbillard. »

Logique de mobilité

De santé	■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■
Familiale	■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■
Économique	■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■
Spatiale	■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■
Conjugale	■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■
Fonctionnelle	■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■
Satisfaction	■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■

PARTIE 2 : ANALYSE TRANSVERSALE

Nouveau logement, nouveau départ

La maturation du projet : un élément déclencheur

Pour la majorité des personnes, le déménagement est le fruit d'une prise de conscience plus ou moins progressive de difficultés liées au vieillissement et à des besoins émergents : rompre la solitude, limiter une fatigue physique, se rapprocher de la famille...

Les personnes que nous avons interviewées, évoquent souvent à l'origine du projet un élément déclencheur, un événement, qui est venu perturber leur histoire. Leur vie a pu être affectée par le décès du conjoint, le diagnostic d'une maladie grave, le renoncement à l'usage de la voiture, etc... Il leur a fallu faire face à une ou plusieurs difficultés.

Le déménagement est alors le fruit d'une réflexion plus ou moins mûrie. Pour certains, le cheminement a été lent et progressif « *depuis la mort de mon mari, l'idée a fait petit à petit son chemin* », pour d'autres, plus rarement, le déménagement a été effectué dans l'urgence sous la contrainte d'une nécessaire adaptation (maladie, accident domestique...).

Seules deux personnes ont effectué leurs déménagements sous la contrainte.

Dans les deux cas, il s'agit d'individus dont le bail a été résilié, soit par le propriétaire du domicile qui souhaitait vendre, soit par l'ancien conjoint.

Les principales raisons ayant motivé le déménagement de Berthe (p.24) concernent le manque de services, d'établissements à caractère culturel dans une ville essentiellement réputée pour ses centres de thalassothérapie (Roscoff dans le Finistère), la peur de la solitude, de l'ennui et le souhait de se rapprocher de sa fille – habitante au Relecq.

Renée (p.28) qui fait une dépression suite au décès de son conjoint, se retrouve très isolée dans son appartement brestois, qu'elle affectionne pourtant beaucoup. Elle finit par répondre à l'incitation de sa fille qui lui propose de venir s'installer dans sa commune voisine pour retrouver une vie sociale, voire du monde et ne plus rester seule.

Les motivations d'implantation dans le nouveau logement

Les motivations d'implantation dans le nouveau logement suivent des logiques explicatives différentes. Ces logiques se combinent.

- La plupart du temps, les motivations d'implantation dans le nouveau logement restent liées à des problèmes de santé desquels découle souvent le besoin d'un logement plus adapté. L'anticipation des besoins restant un phénomène encore assez marginal, il s'agit fréquemment dans ces situations, de décisions prise dans une plus ou moins grande urgence du fait d'un événement ponctuel entraînant une perte d'autonomie et un besoin d'adaptation : accident domestique, maladie.

Jeanne signale « *Mon précédent logement situé au Relecq était un duplex. Suite à une chute dans les escaliers qui a entraîné un tassement de vertèbres, j'ai pris conscience de la nécessité de ne pas vieillir là.* »³⁰

L'entourage de Georges et les ser-

vices sociaux s'inquiètent après son grave accident domestique qui a failli lui coûter la vie. Il obtient alors sans difficulté un appartement HLM en RDC plus adapté à ses besoins.

- Le rapprochement familial est la seconde cause de déménagement évoquée. Elle répond à la crainte de l'isolement, de la solitude et est révélatrice d'une prise de conscience d'un phénomène faisant depuis de nombreuses années l'objet de campagnes d'information auprès du grand public. Elle est aussi significative de l'importance prise par le cercle familial, notamment, dans le cadre d'un maintien le plus tardif possible au domicile.
- Le veuvage est souvent, nous l'avons vu, un élément déclencheur important dans la prise de conscience du vieillissement. Il entraîne nécessairement, comme tous moments de transition biographique, l'activation d'un processus de reconstruction identitaire³¹.

Pour les personnes que nous avons

30 - Les chutes représentent l'une des premières causes de décès accidentels chez les personnes âgées.

31 - Danilo Martucelli et François De Singly, Les sociologies de l'individu, Paris, Armand Colin 2009

Madeleine et Simon (p.19) disent avoir déménagé en raison de la dégradation du voisinage. « Les voisins étaient très bruyants, on ne dormait plus la nuit, il était devenu impossible de se reposer. » Les dégradations successives – boîtes aux lettres vandalisées, pneus crevés – la difficulté pour Madeleine d’avoir à gérer sa vie professionnelle et les contraintes liées à l’état de santé très dégradé de son mari ont accentué « un besoin pressant de partir. »

rencontrées, l’expérience du veuvage est avant tout décrite comme celle d’un vide, tant physique dans la maison, qu’intérieur. Un vide prend la forme d’un sentiment de solitude d’autant plus fort que le couple partageait ses activités quotidiennes.

Les évolutions consécutives au décès du conjoint sont relativement variées. Elles vont du repli sur soi à l’ouverture aux autres, de la réduction ou l’abandon des activités anciennement partagées avec l’époux(se) au développement de centres d’intérêts nouveaux, d’une dépression et d’un affaiblissement de soi suivi d’une hyper activité venant combler le vide intérieur, etc.

Ces réactions sont aussi à inscrire dans une analyse générationnelle. Les femmes que nous avons rencontrées, de par leur âge, sont les témoins d’une génération encore très marquée par une répartition des rôles sexués et conjugaux au sein du couple. Plusieurs d’entre elles n’ont jamais travaillé pour élever leurs enfants, suivre le mari au grés de ses mutations professionnelles. Elles ne conduisent pas ou ont toujours laissé leur époux prendre le volant... Le conjoint(e) a toujours été le partenaire des activités quotidiennes de loisirs, des vacances... Alors se retrouver seul(e) après tant d’années où tout a été partagé à deux est vécu comme un facteur aggravant les difficultés rencontrées.

- Les problèmes de voisinage, le souhait d’intégrer un environnement plus « tranquille », les difficultés financières parfois renforcées par le passage à la retraite, le veuvage, sont également des éléments revenus à plusieurs reprises lors des entretiens.
- Restent d’autres motivations moins fréquentes évoquées au cours des entretiens : résiliation du bail par le conjoint, le propriétaire, le souhait d’accéder au pavillonnaire.
- Le dernier ressort concerne le souhait de renouer avec ses racines et de revenir habiter dans sa région d’origine.

Indirectement, en choisissant la double résidence et en gardant sa maison en bord de mer, Annick (p. 26) se réinstalle à « mi-temps » dans le village de son enfance.

Alors que Françoise (p.16) n’a plus de nouvelle de son conjoint volatilisé depuis plusieurs mois, elle apprend par l’organisme HLM qu’elle doit quitter sa maison puisque son mari, titulaire du bail, a résilié le contrat de location. C’est une catastrophe pour Françoise qui n’en peut plus de gérer les conséquences d’un mari qu’elle juge « volage et totalement irresponsable ». L’organisme HLM, propose de la reloger dans un appartement à Brest. C’est le principal cas de déménagement totalement subi que nous avons rencontré.

Les propriétaires de Georges (p.25) ont décidé de revendre l’appartement dans lequel il habite depuis plusieurs années. C’est plutôt une aubaine et pour lui l’occasion d’emménager dans un logement plus fonctionnel et moins onéreux. En effet, l’appartement initial est très dégradé, il n’arrive plus à l’entretenir depuis la mort de sa femme en 2011. L’incendie qui a ravagé sa cuisine n’a fait qu’aggraver la situation. Il a 95 ans et commence à trouver les marches jusqu’au troisième étage un peu trop nombreuses et fatigantes. Voici le cas d’un déménagement contraint mais très apprécié.

Monique et Paul (p.27) pensaient depuis des années acheter un pavillon avec jardin. Leur quête est motivée par l’attrait du calme, la recherche d’un environnement moins urbain et plus proche de la nature. Aujourd’hui, ils randonnent dans les environs, jardinent...



Photo : Fred Tanneau - Brest métropole océane

Le déménagement suit ainsi des logiques diverses : de santé, familiale, économique, spatiale, conjugale.

Ces logiques et motivations se combinent à foison et leur enchaînement esquisse les profils individuels.

Ainsi, par exemple le décès du conjoint (logique conjugale) peut entraîner une dépression (logique de santé), les enfants incitent alors leur mère à venir s'installer près d'eux (logiques familiales et spatiale).

Dans un autre cas, la maladie (logique de santé) entraîne une difficulté à se mouvoir et nécessite des adaptations du logement (logique fonctionnelle)...

Les critères de choix du nouveau logement

Le premier critère cité porte avant tout sur le secteur géographique du logement plus que sur son agencement. On cherche à se rapprocher selon les cas de la famille, des services, d'un quartier particulier.

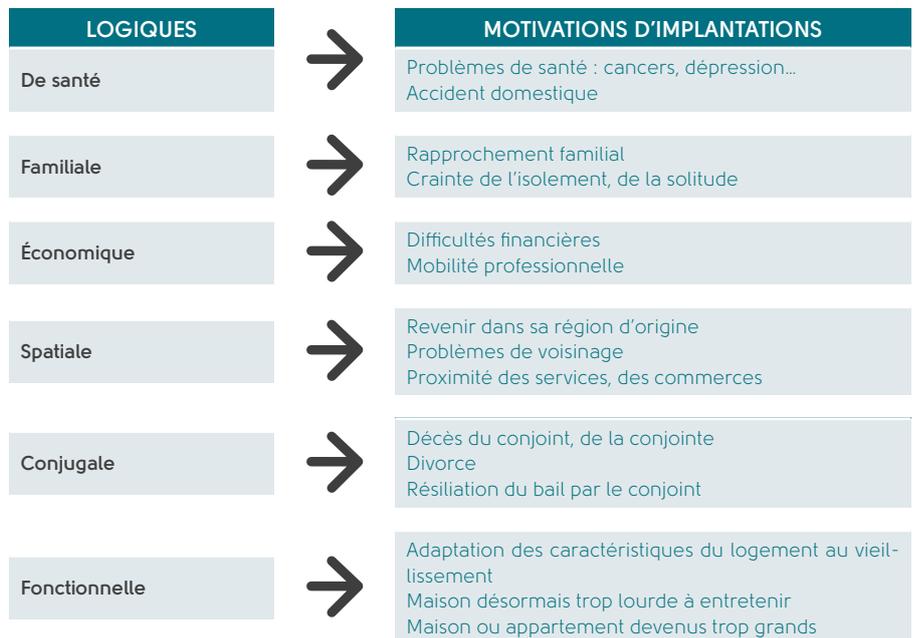
Du fait d'une perte plus ou moins importante de mobilité, plusieurs personnes évoquent néanmoins le besoin d'intégrer des immeubles disposant d'un ascenseur lorsque le logement est situé à l'étage.

Dans les immeubles non pourvus, des appartements en RDC ont la plupart du temps été attribués aux personnes à mobilité plus réduite. Les services logements ou CCAS ont d'ailleurs fréquemment incité les personnes âgées à favoriser les RDC pour anticiper une éventuelle perte de mobilité.

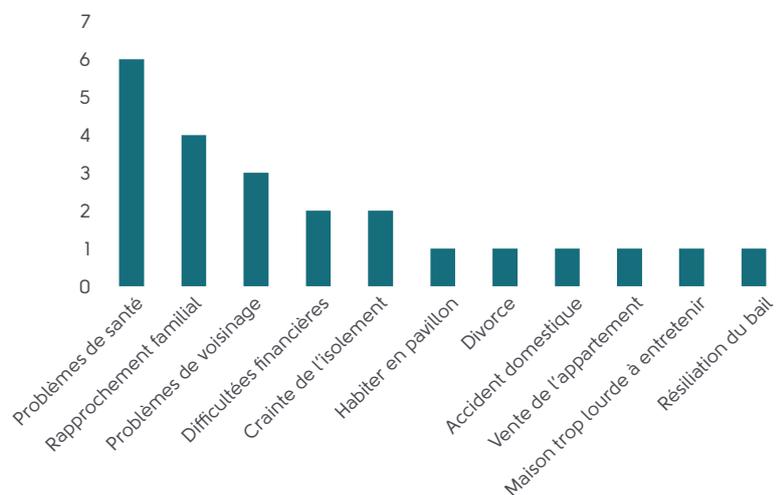
Pour les personnes s'installant en pavillon, la possibilité d'aménager le rez-de-chaussée à également toujours été un critère déterminant. L'idée est de disposer d'une chambre et d'une salle d'eau près des pièces à vivre (cuisine et/ou salon) permettant d'habiter à terme si besoin sur ce seul niveau.

De manière générale, l'une des conditions décisives reste celle des ressources financières et le besoin de trouver un loyer adapté à son budget.

Le déménagement a souvent été l'occasion de réduire la surface d'habitation devenue trop grande avec le départ des enfants.



Les motivations d'implantation



Seules deux personnes n'ont pu satisfaire un critère qu'elles jugeaient important : l'achat d'un appartement en centre-ville, proche des commerces et des transports. Mais face à la pénurie d'offre en accession de petits logements bien situés et adaptés, elles ont privilégié sa localisation, et ont du se « rabattre » sur le secteur locatif en attendant de pouvoir acheter l'appartement qu'elles louent. L'une d'elle est d'ailleurs devenue depuis propriétaire de ce logement.

Les démarches et le rôle facilitateur de l'entourage

La famille n'a jamais représenté un frein pour les personnes rencontrées.

Au contraire, le rôle facilitateur joué par le cercle familial et particulièrement par les enfants a été évoqué par tous, que ce soit à propos de la maturation du projet ou de sa réalisation concrète. Nombreux sont les enfants ayant soutenu voire encouragé leurs parents à déménager.

La revente de leur maison familiale pour ceux qui en étaient propriétaires n'a visiblement jamais posé de problème pour les enfants. Annick (p.26) n'a pas hésité à les réunir et à leur demander leur avis. Ne parvenant plus à subvenir aux frais d'entretien de deux maisons, la maison familiale et la maison de vacances, elle a souhaité savoir celle qu'ils souhaitaient garder. Ils ont préféré conserver la petite maison en bord de mer. La revente de la maison principale a ainsi permis d'envisager l'achat d'un appartement plus petit, mieux adapté et de financer quelques travaux. Le déménagement d'Annick a ainsi été l'occasion d'une décision prise en commun par l'ensemble de la famille. Les enfants ont très vite compris les raisons de leur mère et malgré quelques regrets, ils l'ont soutenue dans son projet.

La plupart des personnes rencontrées ont effectué leurs démarches en vue du déménagement de manière autonome.

Reste que l'articulation entre le cercle familial et les structures sociales a souvent été d'une aide importante pour les personnes les plus fragiles. Nombreux sont les enfants ayant accompagné ou effectué les démarches (renseignements, constitution ou dépôt de dossier...) pour ou avec leurs parents.

L'aide apportée lors du déménagement et de l'installation est également un facteur facilitant un événement parfois compliqué tant d'un point de vue pratique que psychologique. L'ensemble des personnes rencontrées dit ainsi avoir pu profiter du soutien de sa famille. Le soutien de la famille se manifeste particulièrement au moment du décès du conjoint. L'entourage joue un rôle important dans la réorganisation de l'existence. Les enfants encouragent fréquemment le parent resté seul à sortir. Ils le solli-

Madeleine et Simon (p.19), comme la plupart des interviewés, ont heureusement pu compter sur l'aide de leur fille et de leur gendre qui sont venus passer une semaine à Brest spécialement pour les aider à s'installer.

A sa sortie de l'hôpital, Serge (p.29) est resté quelques semaines en convalescence chez ses filles avant de trouver un logement temporaire en attendant que son ancien appartement, devenu insalubre, soit rénové. Sa fille vient l'aider une fois par semaine pour le linge et le ménage et ce sont les enfants qui se chargent le week-end de la rénovation intérieure de son appartement situé dans le quartier de Recouvrance auquel il est très attaché. « Ils me doivent bien ça, après tout je suis leur père. »

Renée (p.28) a déménagé pour se rapprocher de sa fille. Comme elle ne conduit pas et ne prend pas les transports en communs, elle fait ses courses tous les vendredis avec son gendre qui l'accompagne en voiture dans une grande surface.

citent particulièrement pour la garde des enfants ou autres petits services,... Les liens avec la famille peuvent se resserrer.

Une personne a noté le souhait de « faire seule » et du besoin ne pas se laisser « infantiliser » par ses enfants. Le sentiment qu'on est prêt à décider à sa place constitue pour elle une forme de préjudice lié à l'âge.

Jeanne (p. 20) estime qu'elle a toujours besoin de faire ses preuves pour éviter d'être enfermée dans une catégorie, celle des personnes âgées. Elle trouve son entourage familial, notamment, ses enfants trop intrusifs. Ils auraient souhaité qu'elle vienne habiter tout près d'eux. Mais elle n'est pas d'accord et juge cette demande infantilisante.

Ces réflexions questionnent sur l'équilibre à trouver entre sécurité des personnes, désir d'autonomie et liberté de choix.

Cet équilibre peut être problématique si l'individu n'a pas conscience des risques encourus. Mais comment se préserver de la tentation de se substituer à lui en termes de décisions ? Aider, accompagner ne veut pas dire encadrer et « la volonté de bien faire » des proches peut parfois être vécue comme intrusive ou infantilisante par les personnes concernées. Ainsi, il est difficile de juger de l'acceptabilité des conditions de vie pour autrui surtout lorsqu'il s'agit de choix assumés pris en toute conscience.

« Après mon accident mon fils de quarante-cinq ans voulait me faire revenir à Brest ». Jeanne (p.20) ne tient pas à ce que les « autres gèrent sa vie » et souligne qu'en voulant bien faire les enfants ont parfois tendance à se substituer « à leurs vieux parents » pour les décisions importantes.

Les travaux de J.C. Herard illustrent ces propos : « Plusieurs questions sont posées : quelles est la quantité de risque acceptable pour les personnes très fragilisées ? Qui doit en décider ? Est-ce un professionnel ou la famille qui a le droit, voir le devoir, d'intervenir réduisant ou éliminant ainsi le risque mais limitant, d'une certaine façon, la liberté de choix de la personne âgée...? Si les autres ont le droit d'intervenir, n'y a-t-il pas aussi un droit pour la personne de grand âge de vivre, si elle le désire, dans des conditions misérables à nos yeux, continuer à habiter en étage même si cela signifie pour elle monter ou descendre avec les pires difficultés ? Le problème principal réside, en fait, dans l'idée que les personnes très âgées requièrent un mode de vie qui les protège quitte à leur être imposé avec, bien entendu, le tact nécessaire, par les autres. Cette attitude masque en fait la peur d'assumer la responsabilité des

prises de risque. Une autre attitude, prenant en compte les droits et les désirs des personnes du grand âge est donc essentielle... »³².

L'anticipation des besoins futurs et l'amélioration de l'habitat

La dégradation « normale » de l'état de santé liée à l'âge se faisant progressivement, il est parfois difficile d'accepter et a fortiori d'anticiper les changements et complications que cela peut entraîner au quotidien.

Les représentations encore souvent associées aux personnes âgées (maladies, dépendance...) et les tabous persistants liés à la mort en font des thèmes difficiles à aborder tant au sein du cercle familial qu'au cours de nos entretiens³³.

La prise de conscience d'une dégradation de l'état de santé découle la plupart du temps d'un événement ponctuel obligeant à une prise de décision rapide.

Le déménagement constitue alors une des premières formes d'adaptation vers un logement plus adéquat.

Deux « catégories » de personnes semblent être plus sensibles à la problématique du vieillissement :

- Les propriétaires de pavillon qui avant d'être confrontés eux-mêmes à des problèmes de santé ont souvent vu leurs conjoints ou conjointes éprouver des difficultés au sein de la demeure familiale, notamment, pour se déplacer d'un étage à l'autre.
- De manière générale, les personnes qui ont eu des exemples de dépendance autour d'elles sont également plus sensibles au vieillissement : proches âgés ou handicapés, aide ou bénévolat auprès de personnes âgées en « moins bonne santé ».



Une autre attitude, prenant en compte les droits et les désirs des personnes du grand âge est donc essentielle

Amélioration de l'habitat

Avec l'âge, certains actes de la vie quotidienne longtemps apparus comme simples et faciles peuvent devenir extrêmement complexes et être à l'origine d'accidents domestiques aux conséquences graves. Ces changements souvent diffus et progressifs sont avant tout physiques. L'obstacle que peut constituer le bac de la baignoire est, par exemple, l'un des premiers éléments mis en avant lors de nos rencontres par les personnes commençant à souffrir de difficultés pour se déplacer. Si les aménagements tels que la pose d'une douche ou d'aides aux déplacements (mains courantes, barres d'appui...) sont souvent envisagés, très rares sont les logements qui en disposaient lors de l'entrée dans le nouveau domicile. L'utilisation d'un tabouret bas, la pose de tapis antidérapants au fond de la baignoire sont des solutions de substitutions parfois présentées.

Les marches constituent un autre obstacle fréquemment évoqué. « Les escaliers de la maison sur deux étages devenaient pénibles. J'étais constamment en train de monter et de descendre les escaliers. » Annick (p.26) La cuisine peut également se transformer en un lieu à haut risque pour soi mais aussi parfois pour les autres résidents (brûlures, incendies...)

C'est un lieu qui concentre de nombreux accidents domestiques. Georges en est un bon exemple lui qui a mis le feu à sa cuisine en faisant cuire des frites. Il a été gravement blessé et s'est retrouvé plusieurs mois à l'hôpital.

Monique (p.27) qui a une sœur handicapée en fauteuil roulant est très sensible à cet aspect. Elle a prévu dans son pavillon, comme Jérôme (p.15), une chambre et un cabinet de toilette en rez-de-chaussée permettant d'être totalement indépendants.

Thérèse (p.22) « Quand on a construit c'était la mode des maisons surélevées ce qui n'est pas l'idéal quand on vieillit. » De plus, la maison se dégrade et aurait besoin de travaux alors même que le budget de Thérèse se rétrécit.

Les « problèmes de jambes » d'Edith (p.18) et le fait que son ancien immeuble ne disposait pas d'ascenseur sont également des facteurs importants ayant motivés son souhait de déménager. Aujourd'hui, elle apprécie la tranquillité de son nouvel environnement, la proximité des commerces et la vue dégagée de son appartement qui donne sur les espaces verts de la résidence. Le seul bémol reste la baignoire à laquelle elle accède grâce à un petit tabouret et dont le fond a été recouvert d'un tapis antidérapant pour éviter de glisser.

32 - « Les défis du vieillissement » de Jean-Claude Henrard. Collection "Société et santé"- Jean-Claude Henrard Mutualité Française/La Découverte 2002 - 230 pages

33 - Du moins quand il s'agit de parler de soi. La question est par contre évoquée sans difficulté à propos des autres, amis, famille ou connaissances.

Les coûts engendrés par le déménagement

Le coût engendré par le déménagement n'a jamais été un frein pour les personnes rencontrées. Au contraire, celui-ci a souvent été, à court terme, l'occasion de faire des économies ou d'adapter son budget logement à des difficultés financières émergentes : baisse des revenus liés au veuvage, à la retraite, maison nécessitant des travaux onéreux...

La disponibilité familiale évoquée au chapitre ci-dessus a toujours été l'occasion de déménager à moindre frais. Reste deux cas de personnes venant d'une région différente et ayant eu besoin de faire appel à une entreprise privée. Aucune ne souligne le fait que les coûts engendrés aient pu les dissuader de revenir en Bretagne.

Quelques personnes ont également pu bénéficier d'aides financières (Conseil général, CCAS, PACT ARIM...) pour la rénovation ou l'adaptation de leur logement. C'est le cas de Serge qui soigne actuellement un cancer et qui a déménagé en attendant la rénovation de son ancien logement devenu insalubre.

Pour les propriétaires de pavillon, la vente de l'ancienne maison a toujours permis de financer l'achat de la nouvelle voir d'en financer en partie certains tra-



Photo : Ivan Breton - Brest métropole océane

vaux. Quelques économies ont complété l'apport nécessaire si besoin.

Reste le coût qui sera engendré par les adaptations à venir au sein du logement (voir chapitre 4).

Les bénéfices financiers évoqués dans le cadre du déménagement générés par :

- Le fait de payer un loyer moins important (réduction de surface, passage du locatif privé au locatif social...)
- La réduction des coûts liés à l'entretien

d'une maison, à son chauffage, à l'entretien d'un jardin

- L'adaptation de son mode de vie à la baisse de ses revenus : retraite, veuvage, endettement...
- La possibilité de mettre de côté pour les petits enfants.

De la mobilité résidentielle à la réorganisation de la vie personnelle et sociale

Aujourd'hui, les modalités d'appropriation des nouveaux logements et de leur environnement sont réelles pour l'ensemble des personnes rencontrées.

Le soin accordé à la décoration intérieure des habitations, les petits travaux réalisés et le plaisir pris à s'occuper de son logement, traduisent cette appropriation.

Reste « qu'habiter » ne se résume pas à l'espace constitué par l'appartement.

Cela intègre également au sens large les rapports entretenus avec l'environnement spatial et social. Presque tous ont reconstruit aujourd'hui une vie sociale dense de proximité.

Un attachement très fort au territoire

Toutes les personnes rencontrées se disent attachées à leur quartier, à la ville de Brest ou ses proches environs et de manière plus étendue à la Bretagne dont la majorité est native.

Nombreuses sont celles qui ont été, du fait de leurs activités professionnelles ou de celle de leurs conjoints, amenées à déménager dans une autre région au cours de leurs trajectoires résidentielles.

La majorité des hommes rencontrés au cours de cette étude ont eu une carrière militaire au sein de la marine et nombreuses sont les femmes qui ont été mariées à des marins.

Aujourd'hui encore, de manière plus

anodine, les enfants de certaines de ces personnes sont militaires ou ont un conjoint dans l'armée. La marine continue à peser lourd dans l'économie brestoise et la base navale qui emploie environ 17 000 personnes est une véritable ville dans la ville.

Beaucoup partagent donc une histoire, une identité du fait de l'activité portuaire et militaire de la ville.

De ce fait, plusieurs personnes ont été amenées à se déplacer au gré de leurs affectations militaires ou de celles de leurs conjoints. Les ports des villes de Toulon, Lorient, Cherbourg, ont ainsi été évoqués à plusieurs reprises et nombreux sont ceux qui ont vécu la seconde guerre mondiale et, souvent par l'intermédiaire d'un proche, les conflits en Indochine et/ou en Algérie.

Renée (p.28), petite fille, fille puis femme de militaire se souvient quand jeune fille les rues de Brest étaient peuplées de « pompons rouges ». Les militaires avaient l'obligation de rester en uniforme.

Un attachement aux espaces fondateurs de l'enfance

Les personnes interrogées ont pour la plupart habité Brest ou une des communes de l'agglomération durant leur enfance. Elles ont vu les villes se modifier au gré de leurs expansions urbaines et toutes expriment un fort sentiment d'attachement à leurs villes natales.

Elles ont passé souvent leur enfance/jeunesse à moins de 10 km de Brest.

Jeannette (p.24) évoque ainsi la ville qu'elle a connue : « J'ai connu Brest en baraques, c'était dur mais on était heureux... Je n'aimerais pas être jeune aujourd'hui. »

Jeanne (p.20) indique « Bien avant les premières constructions je venais jouer sur le terrain qu'occupe aujourd'hui ma nouvelle résidence. »

Seules deux personnes ne sont pas originaires de la région. Francine venue de la région parisienne sans attache particulière sur place mais très attirée par la Bretagne, un pays d'adoption qu'elle a fini par faire sien.

Françoise, originaire de Calais, installée à Brest depuis quelques décennies, a suivi son mari qui avait alors une opportunité professionnelle. Une ville, croisée pourtant presque par hasard où elle a fini par rester, notamment, parce que ses enfants y ont grandi.

Comme nous l'avons vu, la proximité familiale est un facteur déterminant dans le choix du lieu d'habitation et les liens sociaux développés dans un quartier sont souvent plus importants que le confort du logement lui-même.

Les personnes ayant changé de quartier suite à leur déménagement continuent généralement à y être attachées et y reviennent régulièrement, notamment, pour visiter leurs anciennes connaissances.

Toutes les personnes interrogées, à une exception près, habitaient la communauté d'agglomération Brestoise avant leurs derniers déménagements et toutes expriment le souhait d'y passer leur retraite.

Au-delà même de la ville, le quartier est également un territoire d'attachement. Un espace où ils peuvent pour la plupart satisfaire tous leurs besoins : approvisionnement, loisirs, qualité du voisinage. Sauf pour les personnes plus éloignées des centres villes qui restent dépendantes de la voiture.

“Les personnes ayant changé de quartier suite à leur déménagement continuent généralement à y être attaché et y reviennent régulièrement, notamment, pour visiter leurs anciennes connaissances.”



Photo : Fred Tanneau - Brest métropole océane

Des inactifs très actifs dans leur nouveau quartier (et ailleurs...)

Le passage à la retraite : une disponibilité qui leur a permis de réinvestir le monde autour d'eux.

Les étapes que sont le passage à la retraite, le veuvage, l'accident ou la maladie sont des caps qui ont contraint certaines des personnes que nous avons rencontré à repenser leur mode de vie. Elles constituent souvent des étapes de prise de conscience du vieillissement, de renoncement parfois, de renégociation de son identité certainement, nous l'avons souligné.

Chez tous, la transition de la retraite semble avoir été plutôt bien négociée. Seule Jeanne indique que ce moment a

constitué pour elle une « mauvaise période », « Quand j'ai arrêté de travailler j'ai eu un peu honte. J'avais besoin d'être active et envie d'aider les autres. »

Le passage à la retraite peut être mal vécu par les personnes qui, comme elle, ont beaucoup investi leurs activités professionnelles. Dans un modèle sociétal basé sur la productivité, la croissance, certains jeunes retraités développent un sentiment d'inutilité sociale auxquelles viennent s'ajouter les représentations négatives liées au vieillissement : maladie, sénilité, charge pour la collectivité...

Pour tous les autres, le passage à la retraite n'a pas été un moment douloureux et s'est plutôt déroulé semble-t-il en douceur.

Certains ont même pu activer des ressources et investir de nouveaux engagements qui ont certainement facilité ce passage. Ainsi, Paul a réinvesti ses compétences professionnelles pour prendre la présidence de la CAF pendant un an juste après sa retraite, une fonction pour lui intéressante et valorisante.

Des centres d'intérêt multiples

Reste que nombre de ces changements perçus négativement sont généralement compensés par la mise en place de nouvelles activités et le développement de nouveaux centres d'intérêts à proximité. Annick a enfin pu commencer la peinture, chose qu'elle n'avait jamais eu le temps de faire avant...

DOMAINE		CHANGEMENTS PERCUS NÉGATIVEMENT	COMPENSATIONS POSSIBLES
Professionnel	➔	Cessation d'activité Baisse des revenus	Bénévolat Effectuer des petits travaux dans son logement, le décorer
Santé	➔	Apparition de problèmes de santé Perte d'autonomie	Prendre soin de soi, de son corps
Familial	➔	Départ des enfants du logement familial. Décès du conjoint, de la conjointe. Quitter le logement familial.	Prendre soin d'un proche en moins bonne santé. S'occuper de ses petits-enfants. Aider financièrement sa famille.
Social	➔	Disparition progressive des proches. Peur de l'ennui, de la solitude, de l'isolement	Pratiquer de nouvelles activités. Rencontrer de nouvelles personnes. Aider une personne plus âgée ou en moins bonne forme. Bénévolat

La plupart des personnes rencontrées lors de nos entretiens continuent ainsi à être actives et pour beaucoup à s'investir socialement. Ces activités sont l'occasion d'entretenir un cercle de connaissances.

En dehors du cercle familial qui occupe une place importante chez la plupart, les activités exercées se font généralement seuls (lecture, marche, télévision, tricot...), entre ami(e)s ou par le biais de clubs. Renée, Annick ont évoqué un groupe de bonnes amies avec qui elles se donnent régulièrement rendez-vous pour aller visiter des expositions, se balader en ville (centre de Brest), faire une randonnée...

Nombreux sont ceux qui participent à des activités proposées par les structures de quartiers (Club loisirs et cultures à Gouesnou, Centre socio-culturel Jean Jacotot au Relecq, Club amitié et loisirs à Plougastel...). Leur offre tend à se diversifier ces dernières années pour sortir du classique loto, dominos ou belote. Ont été évoquées : des sorties cinéma, voyages organisés, repas des aînés ("Kig ha farz"), Trétaux chantants...

Nous pouvons noter le rôle important joué par les CCAS en termes d'informations et d'accompagnement et de lutte contre l'isolement, la solitude.

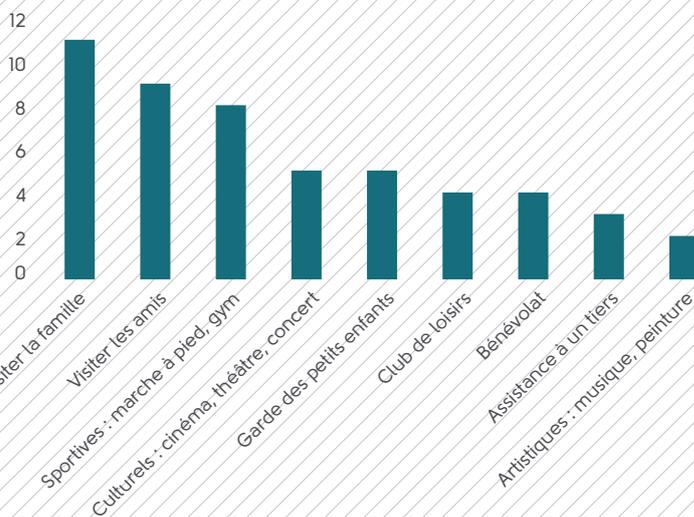
Certains préfèrent développer des activités qui ne sont pas connotées « personnes âgées ». La perspective de l'entre soi, se retrouver « entre vieux, le rendez-vous des commères », ne les séduit guère. Par ailleurs, les activités proposées par ces structures sont jugées « ennuyeuses ».

Ainsi, Annick fait partie du bureau d'une association de jumelage avec l'Alsace. Des échanges pour faire connaître le patrimoine culturel des deux régions sont organisés tous les ans. Cette année, elle doit être accueillie chez une alsacienne en décembre pendant le marché de Noël.

L'Université du temps libre (UTL) de Brest est fréquentée par quelques personnes qui apprécient la variété des sujets abordés au cours de conférences.

Marco (p.18) pourrait participer à des activités dans des clubs, il en a connaissance. Mais dit-il « je ne veux plus avoir à m'imposer des horaires fixes. J'ai suffisamment donné lors de ma vie professionnelle. »

Les activités pratiquées



● **Se dépenser, se cultiver**

- Participer à un club de loisirs : jeux de société, sorties organisées.
- Culturelles : cinéma, théâtre, concerts.
- Se former Université du Temps libre
- Artistiques : peindre, faire de la musique, chorale.
- Sportives : marche à pied, gymnastique...

● **S'aérer**

- Visiter ses ami(e)s
- Visiter sa famille
- Se promener (en bord de mer, en centre-ville...)
- Faire les boutiques
- Petits voyages...

● **S'entraider**

- Aider un tiers : personne à la santé plus fragile
- Garder ses petits-enfants
- Bénévolat (secours catholique, jumelage...)

Les solidarités sociales et familiales

Les solidarités intrafamiliales

Ces dernières décennies, la croissance démographique et l'allongement de la durée de vie se sont accompagnés d'une modification de la structure familiale classique avec le remplacement d'un modèle à trois générations par celui à quatre voire cinq générations. C'est une situation de plus en plus fréquente qui se traduit parfois par une coexistence de deux générations de retraités dans une même famille, les personnes de 60 - 70 ans et leurs parents âgés de 80 à plus de 90 ans.

Les échanges familiaux et l'entraide au sein de la fratrie se sont élargis en conséquence et la génération charnière des 55/65 ans joue aujourd'hui un rôle central et pivot dans les solidarités intergénérationnelles et le fonctionnement familial. Leur soutien concerne ainsi aussi bien l'aide aux enfants et petits-enfants que celle apportée à leurs parents.

Si les premières formes de solidarités restent descendantes (parents/enfants ou grands-parents/petits-enfants) nous avons également pu constater l'importance prise par les solidarités ascendantes (enfants/parents ou petits-enfants/grands-parents) notamment en terme d'accompagnement et de temps partagés.

L'économie des relations intergénérationnelles s'en trouve modifiée et rendue plus complexe.

Mais la solidarité intergénérationnelle fonctionne dans les deux sens. Nombreux sont les retraités qui du fait de leur dispo-

nibilité en temps aident leurs enfants.

Avant tout par la garde des petits enfants pendant les vacances scolaires, le week-end.

Paul (p.27) indique avoir fait des travaux dans les maisons de ses enfants quand ils ont acheté. « *Quand j'ai été à la retraite, je n'ai pas eu le temps de m'ennuyer. Mon fils et ma fille venaient tous les deux d'acheter une maison dans le coin et il y avait beaucoup de travaux à faire. Alors je leur ai donné un grand coup de main* ».

Françoise (p.16) héberge sa fille et sa petite fille qui ont été expulsées de leur appartement.

Ces différents exemples nous montrent que les solidarités familiales sont vécues avant tout comme un soutien plus qu'un frein.

Les solidarités extra-familiales

Les solidarités extra-familiales concernent essentiellement des activités de bénévolat auprès de personnes âgées ou en difficultés et une entraide entre voisins.

Plusieurs personnes se sont engagées dans des activités bénévoles, des rôles socialement valorisés.

Certaines apportent leur aide aux voisins, comme Marco (p.18) qui soutient une voisine. Il reste vigilant et à l'écoute de ses besoins. Il l'appelle tous les soirs pour s'assurer que tout se passe bien pour elle.

Renée (p.28) dépanne une voisine très âgée et peu mobile qui n'ose plus sortir seule de chez elle. Elle la prend par le bras et l'accompagne dehors. Quand elle va au cinéma avec la ville, elle lui propose

de l'inscrire avec elle, comme ça si elle le souhaite, Renée peut la soutenir sur le chemin de la mairie.

Annick (p.26) anime avec une amie un atelier au sein de l'EHPAD une fois par semaine. Elle organise des activités, des sorties, l'ambiance est sympathique. Elle est également bénévole à l'ADMR auprès de qui elle a été salariée un temps et effectue des visites à domicile pour aider les personnes à remplir leurs papiers, à entretenir leur domicile... Elle s'investit aussi avec le Secours catholique. « *Le jeudi matin, je vais visiter des personnes âgées. Elles aiment qu'on s'occupe d'elles. Je fais par exemple de la manucure. Ce sont des personnes handicapées physiques, d'autres ont la maladie d'Alzheimer(...) M'occuper des personnes âgées, j'ai toujours aimé ça (...) J'ai commencé à faire du bénévolat quand m'a mère s'est retrouvée en maison de retraite. Je m'occupais d'elle et d'autres* ».

Peu d'actions intergénérationnelles ont été évoquées au cours de nos entretiens. Leur absence a plutôt été regrettée. Louise (p.21) aimerait pouvoir trouver sur le territoire des cours d'informatique. Elle s'est mise récemment à l'ordinateur mais n'en a qu'une maîtrise très imparfaite. « *Des plus jeunes pourraient nous initier à l'informatique. Ça serait bien. Je ne sais pas trop où je peux trouver ça, dans le coin je ne crois pas* ».

Principaux types d'entraides intrafamiliales abordés lors de nos entretiens

AIDES DESCENDANTES

Parents > Enfants

Aides financières.
Garder les petits-enfants.
Aides possibles en cas de besoin (travaux, jardinage...)
Hébergement des enfants.

Grands-parents > Petits-enfants

Aides financières.
Transmission de savoirs.

AIDES ASCENDANTES

Enfants > Parents

Accompagnement lors des démarches administratives.
Aide au déménagement.
Aide pour les tâches quotidiennes : ménage, course...

Petits-enfants > Grands-parents

Temps et activités partagés.

L'offre de services des institutions, les aides à domiciles

Influer positivement sur son logement ne relève pas forcément d'aménagements matériels.

Ainsi, plutôt que d'investir dans des équipements, souvent onéreux, beaucoup préfèrent favoriser les aides à domicile pour le ménage, les soins, les portages de repas qui constituent une autre forme d'adaptation permettant par la même occasion de lutter contre la solitude.

Il est vrai que pour les personnes les plus isolées ou sans enfant, la présence de ces aides est essentielle et ils y sont très « attachés ». Ont également été cités par

Comme Thérèse (p.22) qui fait parfois appel à une aide à domicile qui l'assiste « pour toutes sortes de choses : le ménage, le shampoing, les courses, la balade... » Elle avait déjà eu recours à ce type de services pour son mari ce qui lui avait permis « de pouvoir sortir sans le laisser seul. »

Pour Georges, (p.25) très âgé et sans entourage familial, l'utilisation de ces services est une nécessité. Il a recours plusieurs fois par semaine à des aides à domicile pour ses papiers administratifs, le ménage..., le portage de ses repas midi et soir, une infirmière régulièrement dès qu'il doit suivre un traitement.

exemple des services de transports par minibus effectués par un réseau de bénévoles au Relecq ou à Plougastel. Ce service est particulièrement apprécié par

les personnes rencontrées, notamment, celles n'habitant pas à proximité des transports en commun.

Niveau de satisfaction

Des personnes globalement satisfaites

Le niveau de satisfaction général par rapport au déménagement est plutôt très positif.

Plus qu'une anticipation réelle du vieillissement (que la plupart ne trouvent pas forcément nécessaire tant que le besoin ne se fait pas sentir) les motivations du déménagement sont plutôt liées à une adaptation à des besoins émergents : rompre la solitude, adapter techniquement l'intérieur, limiter une fatigue physique, se rapprocher des services et de la famille... Le déménagement apparaît comme un compromis entre ces motivations et des contraintes financières, des aspirations et des opportunités. Il s'inscrit dans une trajectoire ou chaque épisode est à rapporter au précédent. Un équilibre se crée entre l'attrait du logement et de l'environnement que l'on quitte et celui où l'on vient d'emménager. Autrement dit, le sens conféré à l'habitat, les satisfactions ou déceptions ne tiennent pas seulement aux caractéristiques techniques du nouveau logement mais aussi à la place qu'il occupe par rapport aux différents lieux occupés précédemment.³⁴

34 - Cf Michel Bonneti – Habiter le bricolage imaginaire de l'espace. Editions EPI Hommes et perspectives 1994

Des regrets tempérés par la nécessité

La plupart des personnes rencontrées ont choisi leur mobilité. Deux seulement disent avoir déménagé contraintes, ce sont elles qui expriment les plus gros regrets.

Déménager c'est souvent faire « le deuil » d'un lieu qui nous a été cher, chargé de souvenirs. La plupart des personnes rencontrées habitaient leur logement depuis plusieurs années voire décennies. C'est également comme tout deuil une phase de transition qui permet une fois la douleur surmontée de laisser la place à autre chose.

Le moment du déménagement a ainsi parfois été évoqué comme un événement difficile, notamment, pour des raisons pratiques, parfois financières et /ou psychologiques.

Les regrets évoqués sont avant tout d'ordre affectif : l'attachement à une maison, un appartement chargé de souvenirs qui a vu grandir les enfants et au sein duquel l'on a souvent partagé de nombreuses années avec son conjoint, sa conjointe.

L'aide souvent importante apportée

par la famille au moment du déménagement a été soulignée par de nombreuses personnes comme un élément facilitateur et certaines notent le soulagement lié au fait d'avoir accompli une étape nécessaire qui serait devenue de plus en plus difficile au fur et à mesure de l'avancée en âge.

Notons, que les personnes vivant précédemment en pavillon et intégrant un appartement marquent souvent de plus fort regrets que ceux qui y habitaient déjà. La perte de la maison familiale, du jardin, le besoin de se séparer de ses meubles, de ses objets, voire de son animal de compagnie sont les principales causes venant accentuer cet état de fait.

Reste que la très large majorité des personnes rencontrées (anciens propriétaires de maisons inclus) se dit satisfaite, voire très satisfaite, de son déménagement. Les bénéfices obtenus en termes de confort, de sécurité, d'adaptation viennent largement compenser les regrets éventuels. Notons que les demandes de logement ou de mutations en HLM ont toutes été satisfaites au plus tard dans l'année.

De plus, cette mobilité a souvent été présentée comme une occasion de changements positifs. Les logements

sont des lieux mouvants qui sont le reflet des êtres humains qui les habitent et qui tout comme eux évoluent, vieillissent et nécessitent de fait une attention et un « entretien » particulier à mesure qu'ils avancent en âge.

Ainsi, l'aménagement du nouveau logement, les petits travaux, la décoration à laquelle beaucoup de personnes ont accordé une grande importance, la découverte d'un nouveau quartier, sont autant d'occasions de rester actif et de se construire un nouvel environnement voire « une nouvelle vie ».

Les décorations souvent très soignées des logements que nous avons visités témoignent d'une réelle appropriation des lieux par leurs occupants.

Jeanne (p.20) se dit tout à fait satisfaite de son logement et apprécie la mixité des âges au sein de l'immeuble. Comme Annick qui habitait une grande maison avant de déménager dans son petit deux pièces, elle a dû se débarrasser d'une grande partie de ses meubles et a fait don de ses livres. Si pour Jeanne, qui se dit peu matérialiste l'abandon s'est fait sans regret, il en va autrement pour Annick (p.26) qui accordait une place très sentimentale à ses meubles souvent hérités de la famille.

Compensations possibles des regrets liés au déménagement

REGRETS	ÉLÉMENTS POSITIFS
Souvenirs liés à la vie en couple et de famille Attachement au quartier, au voisinage Perte de la maison familiale Se séparer de certains de ses biens : meubles, livres Se séparer de son chien	Logement plus adapté, plus sécurisé Logement plus facile à entretenir Se rapprocher de ses proches Loyer mois important Faire des petits travaux Décorer le nouveau logement Découvrir un nouveau quartier Faire de nouvelles rencontres « Changer de vie, tourner la page »

Les revenus les plus modestes : un non projet

Certes si la richesse, même relative, ne protège pas du grand handicap, des ressources suffisantes sont indispensables pour bien vivre sa vieillesse. Les difficultés financières sont pour certaines la première cause évoquée des difficultés à vivre. C'est le cas de Françoise ou celui de Louise.

Parmi notre échantillon, on observe une fracture importante entre ceux qui sont à l'abri du besoin (même avec des revenus modestes) et les plus pauvres qui ne disposent pas de ressources suffisantes pour « boucler » les fins de mois.

Si les personnes âgées sont en moyenne plutôt plus aisées que le reste de la population,³⁵ une partie des séniors vit des situations économiques très précaires, notamment ces dernières années où les conditions de vies des personnes âgées tendent à se dégrader.

Après 75 ans, l'observation du vieillissement de l'Adeupa montre un abaissement du niveau de revenu. Cette situation s'explique principalement par une moindre activité féminine que dans les générations suivantes.

35 - Données observation du vieillissement Adeupa : À Brest métropole océane, 77 % des personnes âgées d'au moins 65 ans sont propriétaires contre 66 % toutes classes d'âges confondues. Cette part est encore plus élevée dans le Pays de Brest où elle atteint 83 %. Avec un revenu fiscal médian de 18 900 euros en 2009, le Pays de Brest se situe au-dessus de la moyenne. A Brest métropole océane, 10% des habitants disposent d'un revenu fiscal inférieur à 12 952 euros (...) la génération des 60-74 ans a souvent profité du plein emploi et d'une évolution du taux d'activité féminine. Par ailleurs les revenus fiscaux ne tiennent pas compte du patrimoine qui est souvent plus important dans cette tranche d'âge.

Ainsi, l'anticipation des besoins, ou plutôt l'adaptation aux besoins, est fortement liée au niveau de revenu³⁶.

En effet : comment se projeter dans l'avenir et envisager des aménagements parfois onéreux lorsqu'il est déjà difficile de boucler son budget au quotidien ?

Beaucoup de personnes rencontrées disposent de revenus modestes, voire très modestes.

Le passage à la retraite, le divorce, le veuvage sont autant d'événements entraînant une baisse des revenus. De nombreuses femmes rencontrées ne disposent ainsi que du minimum vieillesse, d'une pension de réversion et/ou d'une petite retraite. Le parcours professionnel de chacune influence de fait les ressources aujourd'hui disponibles.

Citons quelques cas de figures présentant des facteurs aggravants :

- Les plus pauvres qui n'ont jamais travaillé (au sens classique du terme) et qui ne disposent que de la faible pension de réversion du mari.
- Les femmes ayant toujours beaucoup travaillé mais la plupart du temps sans être déclarées, « au noir » et qui se retrouvent aujourd'hui relativement démunies faute de ne pouvoir faire valoir leur droit à la retraite
- Les femmes séparées de leurs maris mais non divorcées, se retrouvant aujourd'hui endettées du fait de prêts contractés par leurs conjoints (après la séparation) et non remboursés.

36 - Ceci pose la question du financement de ces travaux d'adaptation d'autant que peu semblent avoir réellement connaissances des aides à l'aménagement de l'habitat auxquelles ils pourraient prétendre.

Il est probable qu'une forte paupérisation favorise le risque d'isolement accentué par un repli sur soi. Nous avons pu l'observer chez les personnes concernées par cette problématique. Nous ne pouvons toutefois pas généraliser cette analyse aujourd'hui compte tenu de la petite taille de notre échantillon.

Françoise (p.16) surendettée ne participe à aucune activité. D'une part parce qu'elle est obligée de compter les moindres centimes, d'autre part parce qu'elle se considère comme différente des autres et ne parviendrait pas selon elle à s'intégrer dans un groupe. Ne vivant pas d'après elle la même réalité que la plupart des gens, elle craint de ne pas pouvoir partager ses préoccupations avec les personnes, elle qui n'est « jamais vraiment allée à l'école »... alors elle préfère rester chez elle et s'occuper seule.

« Avec ma très petite retraite je n'aurais jamais pu avoir un logement dans le privé... J'ai obtenu mon logement le jour de mon anniversaire. J'aurais embrassé la dame de l'office HLM. » nous dit Alizée (p.?) »

Avenir résidentiel et mise en perspective

Pour tous, le logement actuel est envisagé comme la dernière étape de leur trajectoire résidentielle. Dans l'idéal, tous expriment le désir d'y demeurer maintenant jusqu'à la fin de leurs jours, à moins bien sûr de graves problèmes de santé.

L'analyse des entretiens en mettant en lumière la dialectique entre habitat et vieillissement, nous éclaire en creux sur des pistes d'actions à prendre en compte dans l'adaptation du logement et de son environnement aux besoins des personnes âgées.

« Les maisons de retraite ont beaucoup changé. La situation est difficile maintenant. Avec l'allongement de la vie, on y trouve des personnes très dépendantes. D'où certainement les réflexions qui émergent sur des situations alternatives. On a un groupe d'amis, plutôt de connaissances, un peu plus jeunes que nous qui réfléchissent à un projet de béguinage. Ils sont à la recherche d'un terrain pour construire. A proximité des services et des transports. »

Avec l'allongement de la durée de vie, il est en effet de plus en plus rare d'intégrer une maison de retraite lorsque l'on est en pleine possession de ses moyens. Ces institutions accueillent des personnes très dépendantes, physiquement ou mentalement déficientes, et l'idée de partager leur quotidien et d'y être assimilé effraie. L'idée de se retrouver entre « vieux » est fortement rejetée. Les maisons de retraite sont présentées comme infantilisantes, l'existence privée y semble impossible

Le rejet des maisons de retraites

« La maison est notre coin du monde » disait Gaston Bachelard. Celle dont on rêve quand on est vieux n'a certainement pas l'air d'un hospice ou d'une maison de retraite.

Le rejet de la perspective des maisons de retraite est quasi unanime chez toutes les personnes rencontrées. Dans les représentations, ces structures ont mauvaise presse. Ce sentiment est illustré au cours des entretiens par les expériences personnelles de proches, parents ou voisins dont certains se sont occupés. Monique (p.27) trouve, en citant l'expérience de sa sœur vivant en maison de retraite depuis 1994, que :



Photo : Benjamin Deroche - Brest métropole océane

et empêcherait les résidents d'être acteurs de leur vie. Françoise (p.16) présente ces structures comme « des mouiroirs » nécessitant une réorganisation totale de la vie quotidienne ce qui en quelque sorte la déposséderait de sa dignité. Et elle sait de quoi elle parle parce qu'elle y a travaillé plus de 5 ans. « Je préfère mourir plutôt que de partir là-bas » nous a-t-on dit.

Les ressources personnelles jouent un rôle considérable. Choisir son lieu de fin de vie est à la portée de celui qui en a les moyens et qui pourra si besoin assurer les frais très élevés d'une institution.

Pour les plus pauvres, seul le maintien dans l'appartement semble envisageable, ils ne peuvent faire face aux coûts d'un hébergement de ce type et préfèrent ne pas y penser.

Le souhait de ne pas faire porter cette charge aux enfants est forte d'autant plus quand ils sont eux-mêmes en difficultés économiques.

Rester chez soi le plus longtemps possible - Mourir chez soi

Parallèlement, la vie chez soi, quels que soient l'âge et le degré de dépendance, est pour tous synonyme de bien-être, de bien vivre. Le chez-soi est présenté comme un espace protecteur, le lieu de l'intimité, de la vie privée, un abri pour soi et pour les siens, un territoire dont on peut accepter ou interdire l'accès. « Un cocon » nous a-t-on dit, qui révèle une image de soi, participe de l'identité.

Le déménagement a souvent constitué une première étape d'adaptation. Certains ont prévu l'aménagement intérieur de leur logement puis envisagent si besoin une prise en charges par des services d'aides à domicile pour rester le plus longtemps possible chez eux. C'est pour tous la dernière étape d'une trajectoire résidentielle.

Des comportements résidentiels d'ajustement, doivent permettre de continuer à vivre chez soit le plus longtemps possible au fur et à mesure que les gestes du quotidien s'avèrent de plus en plus lourds à effectuer.

Ces stratégies déployées prennent des formes diverses. Elles consistent par exemple à abandonner ou déléguer l'entretien de son jardin, renoncer à utiliser le premier étage de sa maison (anticipé par Paul, Monique, Jérôme ou Berthe avec une chambre en RDC) ou à installer un escalier électrique, intervenir sur les dimensions des portes, sur l'accessibilité des douches, des toilettes ou des rangements de cuisine, déplacer les objets lourds à portée de main, installer des barres d'appui, rehausser les prises, motoriser les volets, repositionner les interrupteurs, garder le téléphone pour être joignable....

Pour rester chez elles, les personnes ont tendance à privilégier, soit un soutien qui s'inscrit dans la sphère publique pour ceux qui n'ont pas d'enfants ou qui tiennent à se débrouiller seuls, soit un soutien auprès des proches lorsque cela est possible (pour faire les courses par exemple).

Les services à domicile sont appréciés et souvent cités.

Aucun envisage de faire peser sur les enfants la prise en charge de sa fin de vie, encore moins ceux qui ont hébergé leurs parents jusqu'à leur mort. Ils se disent plutôt susceptibles (si ce n'est déjà fait) de solliciter les politiques publiques, les services municipaux ou départementaux, les associations d'aide au maintien à domicile pour bénéficier d'une offre de services à la personne, d'une adaptation du logement, etc...

La prise en compte de l'environnement

L'accessibilité des services publics et des commerces joue un rôle particulièrement décisif dans la possibilité de rester chez soi, nous l'avons souligné.

Nombreux sont ceux qui ne peuvent plus conduire où qui n'ont jamais su. Du coup, la proximité des commerces est essentielle. La réflexion doit donc porter sur l'habitat au sens large, c'est-à-dire pas seulement sur le logement, mais aussi sur le cadre dans lequel il s'insère, le voisinage, l'accès aux services, et sur tout ce qui peut contribuer à l'autonomie et à la participation de la personne à la vie de la cité.

La localisation du logement est ainsi un critère essentiel et plusieurs ont regretté le faible choix d'appartements bien situés et adaptés proposés à la location et surtout à la vente. Annick aimerait vraiment acheter un appartement avec l'argent de la maison qu'elle a revendue. Mais elle ne trouve aucune offre située en centre-ville. Elle loue donc en attendant que l'appartement acquis par ses propriétaires via une loi « Scellier » soit disponible à la vente, bien sûr si ces deniers le souhaitent.

Penser l'accessibilité des résidences à l'extérieur suppose, comme certaines personnes l'ont évoqué à propos d'un des bâtiments du centre-ville de Gouesnou, de sécuriser le trajet qui mène à la place centrale. On y accède par un petit chemin, protégé de la circulation. Les micro-adaptations apportées à l'espace urbain sont importantes pour une circulation aisée des personnes âgées sur la voie publique : faire évoluer la voirie, installer des bancs bien situés et bien répartis, aménager les trottoirs...

« Bien vieillir » c'est aussi s'inscrire dans un environnement social et culturel riche. Maintenir une vie sociale, bénévolat, sorties, rencontres, sont présentés comme des conditions importantes d'une retraite épanouie. C'est se sentir bien dans son corps et dans sa tête. Préserver l'estime de soi, accepter de vieillir et la perspective de mourir ne signifient pas ne plus avoir de projets.

“Les ressources personnelles jouent un rôle considérable”

Les solutions alternatives

Le logement foyer est une solution alternative évoquée à plusieurs reprises au cours de nos entretiens. La question de son coût est souvent présentée comme un frein et reste un problème majeur pour les personnes et leurs familles.

Cette formule d'habitat propose un domicile indépendant adapté aux personnes âgées, ouvert sur la vie de la cité et accompagné de services.

Elle a l'avantage de ne pas confiner les personnes âgées entre elles, et peut intégrer des appartements dédiés aux familles, un élément présenté comme très intéressant. Elle favorise ainsi une mixité intergénérationnelle avec les résidents qui ont le temps de s'impliquer.

Les séniories, résidences seniors pour jeunes retraités ont également été citées comme un moyen de rompre ou prévenir le risque de solitude. La démarche est ici différente puisqu'il s'agit de se retrouver entre soi. Annick (p.25) signale qu'elle apprécierait ce type d'habitat « Une sénioriale ici ça serait bien. Ça n'a pas l'air mal. C'est très bien pour combattre la solitude même pour les personnes très actives. Il y a des lieux où on peut se retrouver et ça favorise l'entraide. Par exemple depuis la mort de mon mari pour le petit bricolage je suis toujours obligée de demander (...) Bien sûr le risque c'est de rester uniquement entre personnes âgées, de se ren-

Photo : Ivan Breton - Brest métropole océane



fermer. Mais en même temps, les besoins ne sont pas les mêmes. On aime le calme et la tranquillité. On n'a pas toujours envie d'entendre des enfants crier... »

Ces séniories sont présentées comme un concept innovant, offrant tranquillité, logement facile à vivre, un choix de loisirs à la carte. Pour se sentir, comme le vante le site internet du produit « comme en vacances toute l'année ».

Il nous a également été rapporté un projet de Béguinage sur Brest. Il agit d'un groupe de jeunes retraités qui cherchent à se regrouper pour porter un projet col-

lectif. Leur souhait est de trouver un terrain, bien situé, proche des commerces et des services pour construire un immeuble. L'entraide entre habitants est un des fondements du projet.

Mais globalement, ce type de projet collectif n'attire pas beaucoup. Au contraire, presque qu'aucun des interviewés ne s'est dit intéressé.

« Accueillir un étudiant chez soi ? Pourquoi pas, nous a-t-on dit. Mais il faut que la maison s'y prête ». Une personne nous a signalé qu'une de ses amies l'avait fait mais elle reste bien isolée.

Conclusion

La diversité de situations que nous avons rencontrées ne sauraient à elles seules épuiser la réalité sociale, mais elle offre déjà les premiers éléments permettant d'identifier 3 types de profils :

- Le premier groupe majoritaire est constitué de personnes seules, veufs(ves) ou divorcées.

Leurs revenus sont plutôt modestes. Ils sont locataires d'appartements.

Presque tous ont connu des problèmes de santé (maladie grave ou dépression) aujourd'hui résolus. Ils exercent de nombreuses activités de loisirs souvent avec d'autres personnes âgées dans des clubs ou structures de quartier et font du bénévolat. Leur vie sociale a été réorganisée après la mort ou le départ du conjoint.

- Le second groupe concerne des couples ou des personnes seules aux revenus plutôt aisés. Ils sont propriétaires de leur pavillon et ont une vie sociale dense. Actifs et en bonne santé, ils évoquent de nombreuses activités culturelles ou de loisirs qui s'adressent à des tranches d'âges mixtes.
- Le troisième groupe est constitué de femmes seules aux revenus très précaires. Ces femmes en dehors des relations familiales restent relativement isolées. Leur situation économique les contraint à de nombreux « sacrifices ». L'adaptation de leur logement est loin d'être une priorité pour elles.

Ces entretiens nous montrent combien la mobilité s'inscrit dans une double trajectoire résidentielle et sociale, les deux aspects étant interdépendants.

Les derniers déménagements s'inscrivent dans des parcours résidentiels voulus et muris, plus rarement subis.

Il s'agit la plupart du temps de mobilités d'adaptation ou d'ajustement et rarement d'une anticipation d'éventuelles complications liées au vieillissement.

Si dans deux cas nous pouvons parler de mobilité de « confort ou bien être » et non contrainte par la nécessité, nous identifions plutôt des stratégies d'adapta-

tion à un ensemble de difficultés dont la probabilité d'apparition s'accroît au fil de l'âge (problèmes de santé, difficultés pour se déplacer, décès du conjoint, démotivisation). Quelques interviewés ont programmé la possibilité de faire évoluer leur logement en cas de difficultés physiques (possibilité de vivre en RDC par exemple). Ils sont très minoritaires. La plupart n'ont pas anticipé de réels aménagements en vue du vieillissement. L'adaptation est donc nécessaire tout au long de la vie, et à tous les âges.

L'ensemble des analyses nous éclaire sur les pistes de propositions souhaitables pour l'amélioration de l'habitat et du logement des personnes âgées.

Nous avons pu saisir pendant les entretiens combien un environnement social et culturel riche en activités et en relations humaines influe sur le bien-être...

Bien vieillir, c'est avant tout vieillir en bonne santé.

C'est aussi, maintenir l'activité, du lien social et une vie affective.

D'autres facteurs, tout autant essentiels, ont été mis en avant au cours de nos entretiens : le sentiment d'avoir la maîtrise de sa vie, le développement et le contrôle personnel, le désir et le plaisir de vivre, l'autonomie et enfin l'absence de soucis financiers.

Ainsi, organiser l'accès aux services, apporter des adaptations à l'espace urbain (transports, circulations piétonnes, des lieux pour se poser...) soutenir le développement d'activités pour les personnes âgées, favoriser leur engagement dans la vie sociale, mieux les informer sur les aides financières existantes, développer l'entraide intergénérationnelle et entre seniors pour limiter les risques d'isolement, sont autant de pistes à explorer.

Le parc immobilier classique semble globalement inadapté à la problématique du vieillissement qui vient limiter le souhait de rester vivre le plus longtemps possible chez soi. Cette question qui émerge aujourd'hui se posera de façon de plus en plus cruciale pour les années à venir, notamment pour le logement social.

Elle interpelle fortement les politiques publiques.

La mise en place d'actions concrètes à destination des personnes âgées ne pourra se faire sans une concertation entre acteurs du secteur locatif et du médico-social (adaptation des logements, maintien des personnes dans le parc locatif privé, anticipation des besoins lors de la construction de nouveau logement...).

Le besoin d'une approche globale incluant l'ensemble des acteurs concernés qu'ils soient publics ou privés et celui de prendre en compte les spécificités rencontrées au niveau régional ou local rendent particulièrement pertinente la démarche mise en place par Brest métropole océane.

Trois grandes catégories de préconisations ressortent concernant la question de l'habitat et/ou de l'adaptation des logements : l'aménagement des territoires, l'articulation entre politique territoriale, urbanistique et de santé et le développement des solidarités intergénérationnelles.

ANNEXE

PRÉNOM – AGE - STATUT	ANCIEN LOGEMENT	MOTIVATION(S) D'IMPLANTATION(S)
Monique et Paul - 77 et 78 ans Mariés	Appartement Brest Propriétaire	Habiter en pavillon
Alizée et Ambre - 65 ans - Divorcée	Appartement - Normandie Locataire	Rapprochement familial Crainte de l'isolement
Georges - 95 ans - Veuf	Appartement locatif privé Brest	Accident domestique + vente du logt par les propriétaires
Renée - 79 ans - Veuve	Appartement - Brest - Propriétaire	Dépression. Rapprochement familial
Annick - 65 ans Veuve	Maison Gouesnou - Propriétaire	Maison devenue trop lourde à entretenir
Yvette - 72 ans Divorcée	Maison - Gouesnou - Propriétaire	Divorce
Mauricette - 80 ans - Veuve	Maison - Guisseny - Propriétaire	Problèmes de santé Logement non-adapté
Françoise - 70 ans - Séparée	Locataire maison HLM Loperec	Résiliation du bail par le conjoint
Madeleine et Simon - 65 et 55 ans Mariés	Appartement - Brest - Locataire	Problèmes de voisinage
Marco - 83 ans - Veuf	Maison - Saint-Pierre - Propriétaire	Maison non-adaptée Problèmes de santé (conjointe)
Jérôme - 65 ans - Marié	Maison - Brest - Propriétaire	Rapprochement familial
Edith - 65 ans - Divorcée	Appartement - Brest - Locataire	Problèmes de voisinage
Jeanne - 70 ans - Divorcée	Maison - Le Relecq - Propriétaire	Problèmes de santé Logement non-adapté
Louise - 72 ans - Divorcée	Appartement - Le Relecq - Locataire	Difficultés financières
Francine - 70 ans - Veuve	Maison - Plougastel - Locataire	Difficultés financières
Serge - 80 ans - Divorcée	Appartement - Brest - Propriétaire	Problèmes de santé Logement non-adapté
Thérèse - 75 ans - Veuve	Maison - Le Relecq - Propriétaire	Problèmes de santé Logement non-adapté
Berthe - 65 ans - Divorcée	Maison - Normandie Propriétaire	Crainte de l'isolement, de la solitude. Rapprochement familial
Jeannette - 65 ans - Divorcée	Appartement - Brest - Locataire	Problèmes de voisinage

NOUVEAU LOGEMENT	RELATIONS	ACTIVITÉS
Maison - Brest - Propriétaire	Familiales - Sociales - Amicales	Culturelles - Sportives Visiter la famille, les amis Garde des petits-enfants...
Appartement - Brest - Locataire	Familiales	Visiter la famille - Sportives
Appartement HLM Brest - Locataire	Sociales Amicales	Sportives - Jeux de société
Appartement - Gouesnou Propriétaire	Familiales - Sociales - Amicales	Sorties CCAS, Activités sportives, culturelles,
Appartement Gouesnou Locataire + maison sur le littoral	Familiales - Sociales - Amicales	Sorties CCAS, Activités sportives, culturelles Bénévolat
Appartement - Gouesnou - Locataire	Familiales - Sociales	Jeux de sociétés - Culturelles Aide à un tiers
Appartement - Gouesnou - Locataire	Familiales - Sociales	Jeux de société
Appartement HLM Brest Locataire	Familiales	Aucune activité extérieure - Tricot
Appartement - Brest - Locataire	Isolés	
Maison - Plougastel-Daoulas Propriétaire	Familiales - Sociales - Amicales	Artistiques - Sportives Aider à un tiers - Visiter la famille, les amis
Maison - Brest - Propriétaire	Familiales - Sociales - Amicales	Garder les petits-enfants Visiter la famille, les amis
Appartement - Brest - Locataire	Familiales - Sociales - Amicales	Garder les petits-enfants Visiter la famille, les amis Jeux de sociétés - Sportives Bénévolat
Appartement - Le Relecq Locataire	Familiales - Sociales - Amicales	Artistiques - Sportives Visiter la famille, les amis Garder les petits-enfants Bénévolat
Appartement - Le Relecq - Locataire	Familiales - Sociales - Amicales	Visiter la famille, les amis Garder les petits-enfants Sportives
Appartement - Plougastel - Propriétaire	Familiales - Sociales - Amicales	Culturels - Visiter la famille, les amis.
Appartement - Brest - Locataire (en transit)	Familiales - Amicales - Sociales	Visiter la famille, les amis.
Appartement - Le Relecq - Locataire	Familiales - Sociales - Amicales	Jeux de sociétés Visiter la famille, les amis Garder les petits-enfants Aide à un tiers
Maison - Brest - Propriétaire	Familiales - Sociales	Culturels - Sportives - Visiter la famille Bénévolat
Appartement - Brest - Locataire	Familiales- Sociales	Culturels - Sportives - Bénévolat

03

Pistes d'action de l'étude habitat et vieillessement

À partir des résultats de l'enquête, l'ADEUPa a travaillé conjointement avec les services du Conseil général du Finistère, de Brest métropole océane et des acteurs du "Bien Vieillir" (CLIC, CCAS...) à l'élaboration de pistes d'action. Leur connaissance de terrain a permis d'élaborer des recommandations appropriées au territoire de la communauté urbaine en tenant compte des dispositifs existants.

Ces pistes d'action ont été présentées aux élus membres du comité de pilotage et validées en juin 2014.

Prévention, anticipation : favoriser l'adaptation des logements existants sans attendre la perte d'autonomie

Sensibiliser aux risques liés à la perte d'autonomie dans un logement inadapté en renforçant la communication

Il conviendrait de lancer une campagne de communication massive à destination des seniors mais également de leur famille et des professionnels. Elle devra être corrélée à une animation spécifique, fédérant l'ensemble des acteurs pour être réellement efficace (comme les caisses de retraites par exemple qui font également de la communication).

Mieux évaluer les actions sur le logement des seniors

La demande d'informations, d'aide sur les financements, les visites d'ergothérapie sont des missions confiées au Pact HD. Des améliorations sont sans doute possibles afin de renforcer les actions sur l'adaptation des logements.

Favoriser et développer les formations de tous les intervenants à domicile sur le repérage des situations présentant un risque pour la personne

Les aides à domicile, professionnels de santé, services sociaux, etc. sont les premiers à connaître le domicile des

seniors. Il semble donc naturel qu'ils participent au repérage des situations de logement qui deviennent problématiques pour des personnes en perte d'autonomie. Identifier les manques.

Soutenir des expérimentations innovantes en lien avec la recherche locale en pointe sur la domotique

La domotique permet d'une part de sécuriser les seniors vivant seuls mais également de renforcer les liens sociaux qu'ils entretiennent avec l'extérieur. La recherche appliquée dans ce domaine existe à Brest, elle pourrait être mieux valorisée.

Développer une offre en logements adaptables

Sensibiliser les particuliers qui font construire à l'adaptabilité des logements

Réaliser une plaquette d'information sur l'adaptabilité des maisons au vieillissement. Remise de la plaquette à chaque dépôt de permis de construire des particuliers, précisant que cela peut être une plus-value à la revente.

Adapter au vieillissement la majorité des logements qui bénéficient d'une réhabilitation dans le parc social à proximité des commerces et services

La majorité des logements réhabilités (en rez-de-chaussée ou avec ascenseur) à proximité des commerces et services doivent être directement adaptés au vieillissement et pas seulement conçus comme « adaptables ».

Favoriser la mobilité résidentielle des seniors

Réfléchir à développer une stratégie de mobilité résidentielle choisie pour les personnes âgées dans le parc social comme privé.

Dans le parc social, permettre aux seniors qui souhaitent/acceptent de déménager de conserver le même niveau de loyer

Le prix à la relocation est souvent le premier frein pour les personnes qui souhaiteraient déménager dans un logement plus petit alors qu'elles occupent un grand logement depuis des années. Les bailleurs sociaux peuvent proposer de maintenir le même prix au m² pour les personnes acceptant de libérer leur grand logement.

Proposer aux seniors qui souhaitent déménager une aide pour les démarches administratives liées au changement de domicile

Les démarches administratives semblent parfois insurmontables pour les seniors qui ont des difficultés à se déplacer et qui n'utilisent pas l'informatique. Une aide pourrait leur être proposée pour effectuer toutes les démarches de changement de domicile. Exemple de Nantes où cette mission est proposée dans le cadre d'un service civique.

Offrir aux seniors qui souhaitent déménager une aide permettant d'assurer le déménagement pour les personnes qui ne peuvent pas être aidées par leur famille

Le transport des meubles et cartons est aussi un frein important à la mobilité des seniors. Les enfants sont généralement les premiers à apporter une aide logistique. Pour les personnes ne pouvant être aidées par leur famille proche, il conviendrait de modifier les critères d'éligibilité à « toutencamion » afin que les personnes isolées de plus de 60 ans et en mauvaise condition physique puissent en bénéficier (le critère de ressources ne tenant pas compte des situations familiales).

Renforcer les partenariats et fédérer un maximum d'acteurs autour de la question du logement des seniors

Demander le label de l'OMS « Ville amie des aînés »

Pour obtenir le label, la question du vieillissement de la population doit être prise en compte dans chacune des politiques publiques de droit commun. Il est un excellent moyen de promotion du territoire. Ce label pourrait être demandé par l'ensemble des communes de la communauté urbaine.

Réfléchir à l'opportunité de créer un outil de mise en relation des acteurs dans le domaine de l'habitat des seniors

Un outil permettant de faire de la veille et de diffuser largement les informations peut être envisagé. Il devrait être collaboratif et permettrait à des acteurs de divers horizons de communiquer, notamment les financeurs (comme les caisses de retraite).

Renforcer l'articulation entre les différentes politiques sur la question du vieillissement à l'échelle de la communauté urbaine

Elle associerait tous les partenaires autour du Conseil général, de Brest métropole océane et des communes. La question du territoire pertinent pourrait être posée. Il conviendrait de renforcer la gouvernance du « Bien Vieillir ».



(ADEUPa
BREST

**OBSERVATOIRE DU
VIEILLISSEMENT**

Directrice de la publication :

Claire Guihéneuf

Réalisation :

Vanessa Girard, Lucie Bianic

Maquette et mise en page :

Timothée Douy

Photo de couverture :

Jean-Yves Guillaume -
Brest métropole océane

p. 50-51 : Les Tréteaux chantants -
Pierrick Ségalen - Brest métropole
océane

Contact : ADEUPa - 24 rue
Coat ar Gueven 29200 Brest

Tél : 02 98 33 51 71

vanessa.girard@adeupa-brest.fr

Tirage : 350 exemplaires -
Cloître Imprimeurs

Dépôt légal : 4^e trimestre 2014

